



Mémoire de fin d'Etudes

Thème :

Systeme de compensation et soutenabilité budgétaire

Présenté et soutenu par :

HAJRI Amani

Encadré par :

MR. MLAOUHIA Samir

Etudiant(e) parrainé(e) par :

Ministère des Finances - Tunisie

Remerciements

Cet accomplissement représente la culmination d'un parcours prolongé au cours duquel j'ai eu le privilège de bénéficier de l'encadrement, des encouragements et du soutien de plusieurs personnes que j'ai côtoyées et à qui je souhaite exprimer ma gratitude de manière profonde et sincère : « MERCI ».

Au terme de ce travail, je souhaite exprimer ma profonde reconnaissance et mes sincères remerciements à mon encadrant à l'Institut de Financement de Développement du Maghreb Arabe, **Mr. Samir MLAOUHIA** pour son orientation, son suivi et les précieux conseils qu'il a continuellement prodigués tout au long de la réalisation de ce travail.

Je souhaite également témoigner ma reconnaissance envers ma structure de parrainage, Le Ministère des Finances, ainsi qu'à la Directrice Générale de la DGRE, **Madame Ibtissem Ben Aljia**, pour son attention et ses conseils judicieux, et ce en dépit de ses nombreuses responsabilités.

Je voudrais par la même occasion adresser mes sincères remerciements au personnel de la DGRE et à leur tête la directrice **Madame Selma Chaouch** pour son intérêt, son soutien et sa disponibilité tout au long de mon stage.

J'adresse également mes vifs remerciements au personnel de l'IFID, en exprimant ma reconnaissance à tous les enseignants qui m'ont accompagné au cours des deux années de ma formation.

Dédicaces

À MES PARENTS

À ma chère maman **Saida** et à mon cher papa **Manoubi**, je tiens à exprimer ma reconnaissance pour votre soutien indéfectible, votre patience et les sacrifices que vous avez consentis. Les mots ne suffisent pas pour exprimer toute l'étendue de mon amour, de ma gratitude, de mon respect envers vous. C'est à vous que je dois ma réussite aujourd'hui. Que Dieu vous accorde bonheur, santé et une longue vie.

À MES FRÈRES

À mes trois frères exceptionnels, **Aymen**, **Monom** et **Achref**, Merci pour votre soutien indéfectible, vos rires partagés et vos moments inoubliables. Vous êtes les meilleurs frères qu'on puisse avoir.

À MON MARI

À mon cher mari **Bilel Souidi**, Pour ta patience infinie, ton amour inébranlable et ton soutien constant, je suis éternellement reconnaissante. Ce chemin n'aurait pas été le même sans toi à mes côtés. Merci d'être mon pilier.

À MES AMIS

À ma meilleure amie **Takwa Bahrouni**, En témoignage de ma profonde estime pour les précieux moments partagés, et surtout, pour l'aide inestimable que tu m'as apportée. Ton soutien, ton réconfort, et tes encouragements ont été des piliers essentiels. Que nos liens se renforcent et perdurent.

À tous mes amis, je tiens à exprimer ma gratitude pour leur soutien indéfectible et leurs encouragements tout au long de la préparation de ce travail.

À MES PROCHEs

À **Yomna**, **Ghalia**, **Assil**, **Zakaria**, **Arken** et **Rayhana**, Chacun de vous occupe une place spéciale dans mon cœur. Puissiez-vous tous trouver le succès et le bonheur dans chaque étape de votre vie.

SOMMAIRE

Introduction générale	1
Chapitre 1 : Présentation des concepts de base	4
Introduction	4
Section 1 : Système de compensation	5
Section 2 : Fondements théoriques de la soutenabilité budgétaire	16
Conclusion.....	32
Chapitre 2 : Analyse empirique des répercussions du système de compensation sur l'équilibre financier de l'Etat	33
Introduction	33
Section 1 : Analyse du système de compensation et du déficit budgétaire en Tunisie	34
Section 2 : Modélisation de la relation entre le système de compensation et la soutenabilité budgétaire	47
Section 3 : Réforme du système de compensation et préservation du rôle social de l'Etat ..	59
Conclusion.....	69
Conclusion générale	70
Références bibliographiques	72
Annexes	75

RÉSUMÉ

Le débat autour du système de compensation en Tunisie, initialement conçu pour équilibrer l'économie nationale et promouvoir la justice sociale, est devenu au fil du temps une source de controverses et de débats portant sur sa fiabilité notamment au regard du poids qu'il occupe dans le budget de l'Etat. La présente étude vise à analyser la relation entre les dépenses de compensation et la soutenabilité budgétaire en Tunisie en se basant sur les données annuelles pour la période 2000-2022. Pour atteindre cet objectif, nous avons utilisé une approche économétrique incluant l'analyse de la cointégration et l'examen de l'existence d'une correction d'erreur vectorielle (VECM) à court et long terme. Les résultats indiquent un impact significatif et positif des dépenses de compensation sur le déficit budgétaire et le PIB. Toutefois, les résultats stylisés révèlent une charge globale de compensation excessivement élevée, mettant en péril la soutenabilité à long terme du budget de l'État. Inspirées par des expériences internationales, les propositions de réforme recommandent une transition progressive vers un modèle de compensation plus ciblé, soutenu par des économistes locaux et des institutions internationales, afin de remédier aux limites et aux conséquences d'un système de subventions généralisées.

Mots clés : système de compensation, soutenabilité budgétaire, modèle VECM, réforme.

ABSTRACT

The debate surrounding the compensation system in Tunisia, initially designed to balance the national economy and promote social justice, has over time become a source of controversy and debate, particularly regarding its reliability in relation to the share it occupies in the state budget. The present study aims to analyze the relationship between compensation expenditures and budget sustainability in Tunisia, based on annual data for the period 2000-2022. To achieve this objective, we employed an econometric approach, including cointegration analysis and examination of the existence of a Vector Error Correction Model (VECM) in the short and long term. The results indicate a significant and positive impact of compensation expenditures on the budget deficit and GDP. However, stylized results reveal an excessively high overall burden of compensation, jeopardizing the long-term sustainability of the state budget. Inspired by international experiences, reform proposals recommend a gradual transition towards a more targeted compensation model, supported by local economists and international institutions, to address the limitations and consequences of a system of widespread subsidies.

Keywords: compensation system, budgetary sustainability, VECM model, reform.

Liste Des Abréviations

ADF	Augmented Dickey-Fuller
BCT	Banque centrale de Tunisie
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CE	Commission Européenne
CGC	Caisse générale de compensation
CRES	Centre de Recherches et d'Etudes Sociales
DB	Déficit Budgétaire
EB	Excédent Budgétaire
ETAP	Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières
FMI	Fonds Monétaire International
GDP	Gestion des dépenses publiques
GPL	Gaz de Pétrole Liquéfié
IEDF	Institut d'Economie Douanière et Fiscale
INS	Institut national de la statistique
ITCEQ	Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONICL	Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses
PIB	Produit intérieur brut
SB	Solde Budgétaire
STEG	Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz
STIR	Société Tunisienne des Industries de Raffinage
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UGTT	Union générale tunisienne du travail
UTICA	Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
VAR	Vecteur Autorégressif
VECM	Vector Error Correction Model

Liste Des Figures

Figure 1: Le système de compensation en Tunisie	11
Figure 2: Les différentes étapes d'un CDMT	25
Figure 3: Le processus budgétaire.....	28
Figure 4: Evolution des subventions (en pourcentage des dépenses et des recettes du budget de l'Etat et du PIB).....	34
Figure 5: Les charges de la CGC par groupe de produits (en MDT)	35
Figure 6 : Répartition des bénéficiaires des subventions entre les différentes catégories sociales (en %)	37
Figure 7: Évolution des subventions énergétiques en pourcentage du PIB.....	38
Figure 8: Les subventions énergétiques sont corrélées au prix du pétrole et au taux de change	39
Figure 9: La dette grandissante des entreprises publiques qui absorbent les subventions énergétiques (Millions de TND)	40
Figure 10: Evolution des subventions pour le transport public (en % du PIB)	41
Figure 11: Le déficit budgétaire en % du PIB	42
Figure 12: Evolution de la dette publique.....	44
Figure 13: Evolution du PIB.....	45
Figure 14: Test de stationnarité du modèle.....	56

Liste Des Tableaux

Tableau 1: Historique des subventions au Maroc	7
Tableau 2: Historique des subventions en Algérie	8
Tableau 3: Historique des subventions en Tunisie	10
Tableau 4: Les règles budgétaires	18
Tableau 5: Types de la politique budgétaire	19
Tableau 6: Schématisation du budget de l'État	27
Tableau 7: Classification budgétaire	29
Tableau 8: Evolution des prix de vente au public des produits subventionnés (en DT)	36
Tableau 9: Présentation des variables.....	47
Tableau 10: Statistiques descriptives des variables.....	50
Tableau 11: Matrice de corrélation des variables.....	51
Tableau 12: Résultats des tests de racine unitaire	51
Tableau 13: Résultat du test de causalité de Granger.....	52
Tableau 14: Retard optimal.....	53
Tableau 15: Test de trace.....	54
Tableau 16: Résultats des estimations de la relation de long terme	54
Tableau 17: Résultats des estimations de la relation de court terme	55
Tableau 18: Test de normalité.....	56
Tableau 19: Tests d'autocorrélation des erreurs	57
Tableau 20: Réforme des subventions aux prix des carburants en Indonésie.....	60
Tableau 21: Ajustements liés aux prix des carburants	65
Tableau 22: Ajustements liés aux prix d'électricité	66
Tableau 23: Ajustements liés aux prix du gaz	66
Tableau 24: Ciblage Dynamique par la Facture d'Électricité pour les Subventions Énergétiques	68

INTRODUCTION GENERALE

Le système de subvention est une stratégie de politique économique élaborée en réponse à des impératifs politiques, économiques ou sociaux. Son objectif principal est de corriger les dysfonctionnements observés sur les marchés. En ce sens, il cherche à garantir l'accès des ménages, en particulier les plus démunis, aux biens et services essentiels. De plus, il s'efforce de maintenir le pouvoir d'achat des ménages en régulant l'évolution des prix à des niveaux jugés acceptables, tout en apportant un soutien à la compétitivité de certaines industries.

Néanmoins, les subventions universelles se sont fréquemment avérées peu efficaces ou inefficaces pour atteindre les objectifs déclarés. Une fois instaurées, elles bénéficient généralement d'un large soutien politique, rendant leur réforme ou suppression complexe.

Les pays en développement ont fréquemment utilisé des subventions universelles sur les prix pour maîtriser les fluctuations des coûts et se prémunir contre la volatilité des cours internationaux. Cependant, une évaluation approfondie de la rentabilité de ces programmes a incité certains pays à entreprendre des réformes axées sur le ciblage, notamment par le démantèlement des subventions sur les prix et la mise en place de compensations directes de revenus pour les populations nécessiteuses. Certaines expériences internationales de ciblage, comme celle menée au Brésil, ont connu un succès notable, tandis que d'autres, à l'instar de la Jordanie, ont été moins fructueuses et ont souvent été interrompues prématurément. En Tunisie, la réforme préconisée vise à améliorer le ciblage des subventions en éliminant le système de compensation universelle sur les prix et en le remplaçant par des transferts directs de revenus aux catégories nécessiteuses.

Confrontée à des pressions soutenues depuis plusieurs années, l'économie tunisienne, déjà fragilisée par les conséquences de la crise de la COVID-19, a subi en 2022 les retombées dévastatrices du conflit entre la Russie et l'Ukraine. Ces répercussions ont lourdement pesé sur les équilibres macroéconomiques du pays. La montée en flèche des prix mondiaux des produits de base, couplée au ralentissement de l'activité économique, en plus des retards dans la mise en œuvre des réformes structurelles et des difficultés à mobiliser les ressources financières externes nécessaires au financement du budget de l'État, ont accentué les pressions sur l'équilibre budgétaire.

La question de la compensation représente un défi délicat en Tunisie, étant une source substantielle d'aide pour les ménages défavorisés et ceux de la classe moyenne. Cependant, les tentatives de réforme après la révolution ont souvent échoué en raison du contexte qui a prévalu et qui s'est concentré sur les réformes politiques sans attaquer les problèmes économiques et budgétaires.

Pour appréhender la crise budgétaire actuelle, il est crucial de retracer l'histoire des subventions en Tunisie. À l'origine, elles ont été instaurées pour pallier la pauvreté, stabiliser les prix des produits de première nécessité et promouvoir la cohésion sociale. À cette époque, ces subventions constituaient une réponse incontournable aux impératifs économiques et sociaux du pays. Toutefois, au fil du temps, le système de subvention a connu une expansion excessive.

La situation budgétaire critique en Tunisie actuellement trouve en grande partie son origine dans la gestion des subventions, lesquelles représentent une part significative des dépenses publiques, exerçant ainsi une pression considérable sur le budget de l'État. Les coûts liés à la subvention de produits tels que les carburants, les denrées alimentaires et l'énergie sont devenus insoutenables, contribuant à l'essor d'un déficit budgétaire croissant. Cette part élevée a restreint la capacité du gouvernement à investir dans d'autres secteurs cruciaux tels que la santé et l'éducation.

L'objectif de ce mémoire consistera à aborder la problématique posée de la manière suivante :

La soutenabilité budgétaire peut-elle être préservée durablement face au poids excessif de la compensation ?

Afin de fournir des réponses à cette problématique, ce travail sera structuré en deux chapitres :

- ❖ Le premier chapitre sera dédié à la mise en place du cadre théorique, visant tout d'abord à élucider les concepts fondamentaux liés à notre étude. Nous examinerons en détail le système de compensation, en explorant son fonctionnement, son historique, ainsi que les enjeux qui lui sont associés. Parallèlement, nous aborderons la soutenabilité budgétaire, en détaillant ses concepts théoriques, notamment la politique budgétaire et la politique de dépenses.

- ❖ Le deuxième chapitre sera consacré à l'analyse et à l'évolution du système de compensation après avoir exposé la partie empirique de cette étude, qui vise à vérifier l'existence d'une corrélation entre le système de compensation et le déficit budgétaire en Tunisie, tout en évaluant la soutenabilité budgétaire. Nous commencerons par expliquer les variables utilisées, puis nous procéderons à l'estimation économétrique afin de déterminer s'il existe une relation à court ou à long terme entre les variables étudiées. En conclusion, nous analyserons les résultats obtenus et formulerons des propositions de réforme pour le système en question.

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DES CONCEPTS DE BASE

INTRODUCTION

Le système de compensation revêt une grande importance dans le maintien et la croissance économique d'un pays. Le système de compensation actuel génère des divergences d'opinions et suscite des débats au sein des acteurs politiques et de l'opinion publique, car il avait principalement pour objectifs de maintenir l'équilibre global de l'économie nationale et de favoriser l'équité sociale. Mais qu'au fil des années, on constate un bon nombre d'abus et détournement de la fonction première de ce système.

La soutenabilité budgétaire est une notion fondatrice dans le domaine des finances publiques. En ce qui concerne la politique économique, la soutenabilité se réfère à la situation d'un État dont la solvabilité est assurée, sans nécessiter des ajustements significatifs de sa politique budgétaire à l'avenir. Dans la pratique, il est nécessaire que le pays puisse continuer à obtenir des financements extérieurs et à rembourser régulièrement ses dettes. Sur le plan financier, la soutenabilité budgétaire se caractérise par la conformité des projets de dépenses d'un Etat aux capacités d'engagement et droits de paiements qui lui sont notifiés ou qui pourraient lui être délégués à l'avenir, évaluant ainsi ses capacités à respecter les engagements à souscrire.

Cependant, mettre en place un système de compensation efficace soulève des questions importantes liées à la soutenabilité budgétaire. En effet, tout système de compensation bien intentionné nécessite des ressources financières considérables, ce qui peut mettre à l'épreuve la viabilité financière du budget de l'État à long terme.

Au niveau de ce chapitre, nous allons présenter les concepts de base liés au système de compensation dans une première section, et ceux liés à la soutenabilité budgétaire dans une deuxième section.

SECTION 1 : SYSTEME DE COMPENSATION

I. Définition et fonctionnement du système

1. Définition

Le système de compensation se rapporte à un mécanisme gouvernemental qui a pour objectif d'atténuer l'impact des hausses des prix de produits de première nécessité tels que les denrées alimentaires et les produits énergétiques sur les populations à faible revenu. Ce système est appliqué pour protéger les consommateurs susceptibles des variations des prix sur le marché international ou des changements économiques internes.

Ce système a été mis en place pour des raisons politiques, économiques et sociales. En réalité, cet outil a été créé dans le but de corriger les déséquilibres dans le fonctionnement des marchés. Par conséquent, son but est d'assurer l'accès des ménages à des produits et services de première nécessité, à maintenir le pouvoir d'achat des ménages en contrôlant la hausse des prix à des niveaux acceptables, tout en soutenant la compétitivité de certaines industries.

2. Fonctionnement du système

Le processus de fonctionnement d'un système de subvention implique les étapes suivantes :

- ❖ Le gouvernement identifie les produits de première nécessité tels que les denrées alimentaires de base et les produits énergétiques.
- ❖ La fixation des prix plafonds sur ces produits en fonction de critères économiques et sociaux, qui sont généralement inférieurs aux prix du marché.
- ❖ Le gouvernement accorde des subventions aux producteurs de ces produits pour compenser la différence entre le prix plafond et le prix réel. Ces subventions permettent de maintenir les prix bas pour les consommateurs.
- ❖ La distribution des produits subventionnés dans les points de vente à travers le pays, tels que les marchés et supermarchés à des prix abordables pour les consommateurs.
- ❖ Le ciblage des bénéficiaires à faible revenu à partir des cartes de rationnement ou des mécanismes d'identification des bénéficiaires.
- ❖ Un suivi régulier du système pour évaluer son efficacité et son impact sur l'économie nationale.

II. Une étude comparative sur l'évolution des subventions au Maroc et en Algérie

1. Historique des subventions au Maroc

L'évolution des subventions au Maroc a une histoire complexe marquée par des changements significatifs au fil des décennies. Depuis son indépendance en 1956, le gouvernement marocain a utilisé les subventions comme un outil clé pour soutenir divers secteurs de l'économie et pour atténuer les tensions sociales.

Avant l'obtention de son indépendance, le Maroc avait instauré un mécanisme de subvention des prix des produits essentiels dans le but de préserver le niveau de vie de ses citoyens, de maintenir un approvisionnement stable de ces produits sur le marché, et de stimuler la croissance de secteurs spécifiques, notamment l'industrie agroalimentaire. La Caisse de compensation et l'Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses (ONICL) sont les deux organismes publics qui ont la personnalité morale et l'autonomie financière pour gérer le système de compensation.

Après l'accession à l'indépendance, les premières mesures de subvention concernant les produits alimentaires et agricoles étaient initialement restreintes au sucre, mais par la suite, d'autres produits tels que les produits laitiers, l'huile, la farine, le beurre et les engrais ont été inclus dans le système de subvention quelques années plus tard.

Au cours de la fin des années 1980, plusieurs produits ne sont plus subventionnés ; de plus, deux nouveaux produits sont inclus dans la liste, à savoir le sucre et le blé tendre qui sont subventionnés jusqu'à présent.

En ce qui concerne les produits pétroliers, le mécanisme de péréquation, qui avait pour objectif de maintenir les prix à un niveau spécifique, est resté en vigueur depuis l'indépendance jusqu'en 1995, année où le système d'indexation des prix a été instauré. Depuis, diverses réformes ont été mises en œuvre dans le but de réduire le fardeau lié à la compensation des produits pétroliers. La pleine libéralisation des tarifs des produits pétroliers liquides a été mise en place à partir de la fin de l'année 2014.

Le tableau ci-dessous résume les principales actions qui ont marqué l'évolution du système de subvention au Maroc :

Tableau 1 : Historique des subventions au Maroc

Période post-indépendance (1950-1960)	Le gouvernement a mis en place un système de subvention pour soutenir l'économie. Cela incluait des subventions sur des produits de base tels que le pain, le sucre et la farine.
Politiques agricoles (1960-1970)	Des politiques de subvention ont été mises en place dans le secteur agricole pour encourager la production alimentaire nationale et augmenter l'autosuffisance alimentaire.
Chocs pétroliers (1970)	Ces chocs pétroliers ont eu un impact sur l'économie mondiale et ont affecté les finances publiques du Maroc en raison de la dépendance aux importations de pétrole.
Réformes structurelles (1980-1990)	Des réformes économiques ont été entreprises visant à libéraliser l'économie, à promouvoir le secteur privé et à réduire les dépenses publiques, y compris les subventions.
Politiques de ciblage (2000-2010)	Des réformes des politiques de subvention ont été initiées progressivement pour les rendre plus ciblées, en mettant l'accent sur les populations les plus vulnérables.
Réformes énergétiques (2010)	Le gouvernement a entrepris des réformes visant à réduire les subventions sur les produits énergétiques notamment les carburants, pour réduire la pression sur les finances publiques.
Transition vers le ciblage direct (2010-2020)	-Reprise du système d'indexation des prix pétroliers pour le supercarburant, le gasoil. - Décompensation du prix du gasoil à l'instar des autres produits pétroliers liquides - Des programmes de transferts monétaires ciblés pour les familles nécessiteuses ont été mis progressivement, dans le cadre de sa stratégie de protection sociale.

Source : Ministère de l'Economie et des finances du Maroc (2013 et 2014), « Rapport sur la compensation ».

2. Historique des subventions en Algérie

En Algérie, le système de subvention a joué un rôle crucial dans l'économie du pays depuis plusieurs décennies. Il a été mis en place pour soutenir l'accessibilité des biens essentiels

tels que les denrées alimentaires, les carburants et les services publics à des prix adorables pour la population.

Cependant, au fil du temps, ce système a rencontré des défis majeurs, notamment des coûts budgétaires élevés et des fuites de subventions vers des canaux non ciblés. Ces enjeux ont incité le gouvernement à entreprendre des réformes visant à rationaliser et à cibler les subventions de manière plus précise. Ces efforts ont été axés sur l'amélioration de la transparence, la mise en place de mécanismes de ciblage des bénéficiaires et la réduction des subventions pour les segments de la population les plus aisés.

Néanmoins, ces réformes sont complexes et nécessitent une gestion prudente pour éviter d'impacter les ménages vulnérables.

Le système de subvention en Algérie reste donc un sujet central dans les débats sur la politique économique et sociale du pays, nécessitant une approche équilibrée et réfléchie pour assurer à la fois la viabilité budgétaire et l'accès équitable aux biens et services essentiels.

Le tableau présenté ci-dessous synthétise les actions clés qui ont marqué l'évolution du système de subvention en Algérie :

Tableau 2 : Historique des subventions en Algérie

Période post-indépendance (1962-1970)	Après l'indépendance, le gouvernement a mis en place un système de subventions pour soutenir l'économie.
Nationalisation des hydrocarbures (1970)	L'Algérie nationalise son industrie pétrolière et gazière, devenant l'un des principaux exportateurs d'hydrocarbures au monde. Les revenus pétroliers abondants ont permis au gouvernement de financer des politiques de subvention.
Années de crise (1980-1990)	Dans les années 1980, l'Algérie a connu une crise économique due à la chute des prix du pétrole sur le marché mondial. Le gouvernement a poursuivi son soutien aux subventions, même si cela a eu des conséquences sur les finances publiques.
Réformes économiques (2000-2010)	A partir des années 2000, le gouvernement algérien a commencé à envisager des réformes économiques pour réduire la dépendance à l'égard des hydrocarbures et diversifier l'économie. Cela comprenait entre autres une réduction des subventions.

Réduction des subventions (à partir de 2011)	En 2011, le gouvernement algérien a entrepris des réformes visant à réduire les subventions pour alléger la pression sur les finances publiques.
Réformes structurelles (2010-2020)	Le gouvernement a cherché à diversifier l'économie et à encourager d'autres secteurs que les hydrocarbures, mais cela demande un processus long et complexe. (Bureaucratie, environnement des affaires...)

Source : élaboré par l'auteur.

III. La compensation en Tunisie

1. Historique des subventions en Tunisie

En Tunisie, le système de subvention a été créé en vertu du décret beylical du 28 juin 1945 et a évolué au fil du temps en fonction des besoins de la population et des variations économiques.

En 1967, un plan a été établi pour soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et organiser les mécanismes d'approvisionnement par le biais de la loi n° 67-53 du 8 décembre 1967, portant loi organique du budget de l'Etat qui a entre autres organisé les fonds spéciaux du Trésor.

Depuis 1970, le gouvernement tunisien a accordé des subventions à la consommation des denrées alimentaires de base ainsi qu'à une gamme variée d'autres produits, par l'intermédiaire de la caisse Générale de Compensation (CGC), créée par la loi de Finances pour la gestion 1971 sous la forme d'un fonds spécial du trésor.

Depuis les années 1980, il a été constaté que le programme de subvention avait entraîné des coûts excessifs. Le gouvernement tunisien s'est retrouvé face à un dilemme courant en matière de politique lorsqu'il a dû envisager la réforme de son programme de subvention. Donc, il a cherché à ajuster le cadre existant des subventions aux prix en appliquant les subventions à des denrées alimentaires principalement consommées par les ménages à bas revenu.

Une première tentative de levée ou de réduction des subventions notamment sur le pain a échoué en 1983-1984 suite aux émeutes qui se sont déclenchées dans le pays (janvier 1984)

Puis et jusqu'à la révolution de 2011, le programme en vigueur était celui de subventions universelles où les subventions concernaient une large gamme de produits.

Depuis cette date, la Tunisie a complètement embrassé une ère de transparence et de redevabilité. Ces deux principes revêtent une importance cruciale en matière de réformes

économiques et sociales nécessaires en période de transition. La politique de subvention adoptée par la Tunisie personnifie les défis auxquels le pays est confronté : la question de distribution des ressources. Les subventions universelles énergétiques incarnent ces défis - économiquement, socialement et politiquement.

A l'approche de la loi de finances 2019, la discussion sur la compensation devient de plus en plus fréquente. Au-delà des considérations politiques, l'avenir du système de compensation en Tunisie mérite une réflexion de fond.

Tableau 3 : Historique des subventions en Tunisie

1945	La politique de subvention des produits de première nécessité a été initiée dans les années 1940 grâce au décret beylical du 28 mai 1945. Les conséquences économiques de la seconde guerre mondiale ont incité les autorités tunisiennes à mettre en place la première forme de "compensation" officielle dans le pays.
1970	La création de la Caisse générale de compensation a eu lieu à la suite de la période post-socialiste des années 60. Les retombées sociales, exacerbées par les inondations de 1969, ainsi que les changements politiques survenus après la destitution d'Ahmed Bensalah et l'abandon de l'expérience socialiste au profit d'un régime plus libéral, ont motivé cette initiative.
1987	De sa fondation jusqu'en 1987, la Caisse de compensation bénéficiait d'une autonomie financière. Ses ressources provenaient d'une redevance particulière prélevée sur les hydrocarbures et les boissons alcoolisées.
Politique de ciblage (2000-2010)	La Tunisie a progressivement cherché à réformer ses politiques de subvention pour les rendre plus ciblées, en mettant l'accent sur les populations les plus vulnérables.
Révolution de 2011 et transitions politiques	La révolution de 2011 en Tunisie a conduit à des changements politiques majeurs, et le gouvernement a dû faire face à des défis économiques et sociaux importants. Les politiques de subvention ont été au centre des débats.
Transitions vers le ciblage direct (2010-2020)	La Tunisie a progressivement mis en place des programmes de transferts ciblés pour les familles nécessiteuses, dans le cadre de sa stratégie de protection sociale.

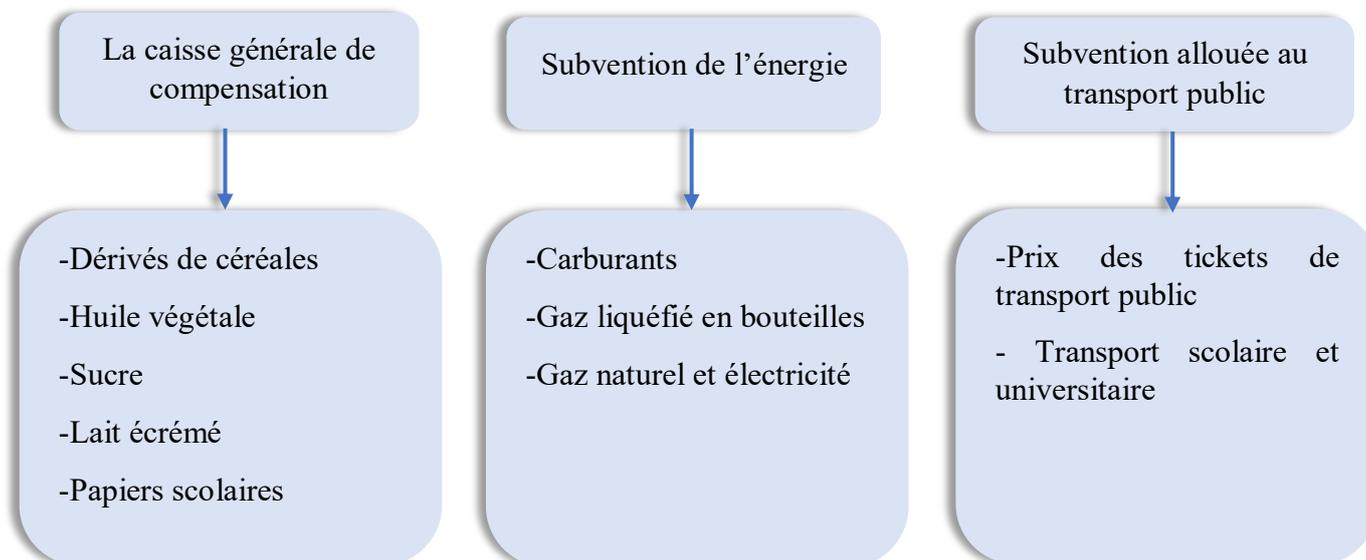
Source : élaboré par l'auteur.

2. Rôle et fonctionnement du système de compensation

Ce système maintient le pouvoir d'achat des ménages à revenu faible. On peut catégoriser la compensation en Tunisie en deux catégories, celle d'une part proportionnelle à la subvention des produits ou denrées alimentaires de base dont l'entité responsable est la CGC sous la tutelle du ministère chargé du commerce, et d'autre part, l'existence d'autres formes de compensations relatives aux hydrocarbures sous la surveillance du Ministère chargé de l'énergie, le transport au niveau du Ministère du Transport et les Médicaments attachés à la Pharmacie centrale (Ministère de la Santé).

Le système des subventions est divisé en 3 parties différentes et indépendantes tels que :

Figure 1: Le système de compensation en Tunisie



Source : élaboré par l'auteur.

3. Les différentes composantes du système de compensation

3.1 La Caisse Générale de Compensation

3.1.1 Définition :

La caisse générale de compensation est un outil financier utilisé par l'État pour la mise en œuvre de sa politique dans le domaine social et économique. Elle a été créée par la loi de finances pour 1971, sous la forme d'un fonds spécial du trésor avec une enveloppe initiale de 7MD. La CGC a été créée dans le dessein de rationaliser les dépenses liées aux subventions. Elle représente un outil de politique économique que l'État mobilise pour concrétiser sa vision sociale.

3.1.2 Objectifs et missions de la CGC

La CGC vise à atteindre les objectifs suivants :

- ❖ Soutenir les denrées alimentaires de base pour la population.
- ❖ Soutenir le pouvoir d'achat du citoyen (biens de consommation de base).
- ❖ Atténuer l'impact des fluctuations des prix mondiaux, contrôler les prix et contenir le taux d'inflation dans des limites raisonnables.
- ❖ Encourager la production nationale en offrant des incitations financières directes ou des avantages économiques aux entreprises et industries locales.

Dans l'optique d'optimiser la consommation des matières premières subventionnées et d'influer sur les coûts de production, une structure spécialisée de subvention des matières de base a été mise en place en 2002, qui a réalisé des études détaillées des différents maillons du système de subvention dans le but d'ajuster les orientations stratégiques de la politique de subvention et les réformes à introduire.

Compte tenu du lien entre les coûts de soutien et l'évolution des prix des céréales et des huiles végétales sur le marché mondial, et dans le but de protéger le pouvoir d'achat du citoyen d'une part, et d'assurer la rentabilité par rapport à la production agricole locale d'autre part, l'intervention de la caisse Générale de Compensation comprenait la couverture du surcoût résultant de l'augmentation des prix des céréales à la production par rapport au niveau des prix sur le marché mondial.

De manière générale, l'intervention de la CGC permet de préserver le pouvoir d'achat du citoyen et d'assurer l'approvisionnement régulier du marché en produits de base.

3.2 Mécanisme de subvention de l'énergie

Le mécanisme de subvention de l'énergie vise à ajuster les prix des ressources énergétiques en général au moment de la consommation en fonction du niveau de vie de la population et à soutenir diverses activités économiques telles que l'agriculture, l'industrie et les transports et comprend toutes sortes de carburants, gaz naturel et électricité. Le budget de subvention énergétique est fixé selon les prix du pétrole à l'échelle internationale.

En Tunisie, la compensation énergétique a été mise en place en 2004. Ainsi, le secteur des hydrocarbures joue un rôle essentiel dans le financement du budget de l'État et a un impact significatif sur l'évolution de la balance des paiements du pays. La structure institutionnelle du secteur pétrolier et gazier tunisien est très compliquée puisqu'elle implique plusieurs ministères

et entreprises d'État. Le ministère chargé de l'énergie est responsable de l'établissement des prix du pétrole brut et raffiné, tandis que, le ministère des finances contrôle les entreprises d'État du secteur. Au sein de ces dernières, la plus cruciale demeure l'entreprise tunisienne d'activités pétrolières (ETAP) qui est responsable de la coordination des activités d'exploration et de production.

En ce qui concerne les carburants tels que le diesel, l'essence et le GPL, la subvention est assumée par la Société Tunisienne des Industries de Raffinage (STIR), une entreprise d'État détenant le monopole de l'importation du pétrole brut et raffiné, du processus de raffinage, et par extension, des marchés. La STIR commercialise ensuite ces produits à un prix inférieur aux coûts de revient auprès des entreprises publiques et privées, lesquelles les distribuent sur le marché final en ajoutant une marge de distribution au prix d'achat. Les autres sources de combustibles proviennent principalement de partenariats entre une autre entreprise publique, l'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (ETAP), et des compagnies pétrolières étrangères.

L'électricité et le gaz naturel sont acheminés aux consommateurs à travers le monopole détenu par une entreprise publique, la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG), qui assume également la subvention en vendant ces produits aux consommateurs à un prix inférieur aux coûts de production.

3.3 Mécanisme de subvention applicable au transport public

La compensation au niveau du transport public consiste à fournir une assistance financière ou une aide gouvernementale aux opérateurs de transport public. L'Etat alloue des fonds pour compenser une partie des coûts d'exploitation ou des pertes financières subies par les compagnies de transport public, permettant donc de préserver des tarifs plus bas pour les passagers, tout en jouant un rôle essentiel dans la promotion de la mobilité durable et la facilité d'accès aux transports pour une partie de la population qui ne pourrait pas supporter les tarifs complets sans cette aide gouvernementale.

Le mécanisme de subvention applicable au transport public vise à :

- ❖ Améliorer la gestion du secteur des transports publics et le rendre financièrement et socialement durable.
- ❖ La construction d'un réseau de corridors de transport urbain au sein des villes afin de faciliter la capacité de transition urbaine.

- ❖ Améliorer les transports entre les villes en les reliant à un réseau dense de transports publics, ferroviaires et privés (le transport privé est soumis à autorisation préalable du Ministère des Transports).
- ❖ Améliorer les transports régionaux grâce au rôle des sociétés régionales de transport, et malgré le déficit financier auquel elles sont confrontées, elles jouent un rôle social et économique central aux niveaux local et régional et rompent l'isolement de nombreuses zones périphériques internes.
- ❖ Subventionner les prix des titres de transport en commun tels que les bus, le métro léger et les chemins de fer pour faciliter la circulation des citoyens, en particulier les classes moyennes et pauvres.
- ❖ Soutenir le transport scolaire et universitaire et le transport scolaire rural à un coût très inférieur au coût réel du service.

IV. Les enjeux liés au système de compensation

1. Problème de ciblage

Actuellement, le système de compensation est vaste et englobe de nombreux domaines. Cette vaste portée de la compensation complique la détermination précise du coût réel de la subvention. Le ciblage peut présenter des risques, soit en laissant de côté des personnes qui en ont besoin, soit en incluant des personnes qui ne sont pas éligibles. Le problème de ciblage dans les systèmes de compensation implique principalement la difficulté à identifier et à atteindre les personnes les plus nécessiteuses de manière précise et efficace. Ce problème peut provoquer des dysfonctionnements et des injustices dans la distribution des subventions.

2. La compensation des hydrocarbures

La compensation notamment au niveau des hydrocarbures est actuellement la mieux pourvue de ce système ce qui pourrait remettre en cause son efficacité. La levée de la subvention des produits énergétiques, en particulier dans le secteur des hydrocarbures, se heurtera à plusieurs contraintes et défis. Actuellement, ce système de compensation jouit d'une position relativement privilégiée en matière de ressources. Cependant, cette abondance peut potentiellement remettre en question son efficacité globale. La nécessité de discuter et d'obtenir le consentement des partenaires sociaux tels que l'UGTT, l'UTICA, et d'autres acteurs clés est une première contrainte majeure. Ces négociations devront prendre en compte l'acceptabilité sociale de la levée de la subvention, ce qui représente un défi significatif dans le processus.

3. Inconciliabilité des objectifs de la Caisse Générale de Compensation

Au fil des années, la Caisse Générale de Compensation en Tunisie a évolué pour devenir un instrument à multiples objectifs. Parmi ses diverses missions, on compte le soutien des prix à la production, la stabilisation des prix à la consommation, la garantie de la stabilité des prix, ainsi que l'assurance de la continuité et de la régularité de l'approvisionnement. Cependant, il est important de noter que ces multiples objectifs ne sont pas toujours compatibles entre eux. L'extension du champ d'intervention de la Caisse Générale de Compensation et l'absence de mesures correctives sur de longues périodes pour faire face aux fluctuations ont entraîné des cycles de déséquilibre qui ont alourdi la charge de compensation.

4. Manque d'appui institutionnel

La mise en place du système de compensation implique la participation de plusieurs organismes gouvernementaux, notamment le ministère du Commerce, le ministère de l'Énergie, le ministère des Transports, les entreprises publiques et l'Office des céréales. Il convient de noter que la Caisse de Compensation présente des lacunes significatives en termes de compétences techniques. De plus, ses ressources financières sont également restreintes.

5. La vérité des prix

Il est impossible de trouver des solutions au problème du système de compensation en Tunisie sans aborder la question de l'insuffisance des prix de vente des produits sur le marché tunisien. La valeur des subventions augmente en raison de l'augmentation des prix de ces produits sur le marché international, ainsi que de la consommation nationale et donc des quantités importées. Les prix de vente sur le marché local sont pratiquement gelés depuis une dizaine d'années dans le cadre du système de subvention. Cette charge est devenue considérable en raison de l'augmentation continue des prix des produits de base et du baril de pétrole sur le marché mondial, ainsi que de la forte dépréciation du dinar tunisien.

6. Le commerce illicite et la contrebande

Le système de subvention est également impacté par le commerce illicite et la contrebande. La déformation des prix des produits de base tels que la farine de blé, le lait, l'huile végétale, etc., encourage l'utilisation non autorisée de ces produits par des acteurs professionnels et facilite leur introduction dans le circuit de la contrebande. Selon les informations du Ministère du Commerce, environ 23% des produits de base subventionnés ne bénéficient pas aux ménages, tandis que 7% de la subvention profite à des ménages plus aisés.

SECTION 2 : FONDEMENTS THEORIQUES DE LA SOUTENABILITE BUDGETAIRE

De manière générale, la soutenabilité focalise l'attention sur la capacité d'un pays à payer régulièrement le service de la dette, ce qui constitue une condition préalable pour pouvoir continuer à recevoir des financements externes.

I. Politique budgétaire

1. Définition et typologie des règles budgétaires

1.1 Définition :

La politique budgétaire est un levier essentiel de la politique économique gouvernementale. Elle consiste à utiliser certains instruments budgétaires « dépenses publiques, dette publique et prélèvements fiscaux » pour influencer la situation économique.¹

Selon E.Heyer et R.Sampognaro : « La politique budgétaire est un instrument de stabilisation de la politique macroéconomique utilisé par les décideurs dans le souci d'influer sur l'activité économique à court-terme. Elle a constitué l'un des principaux déterminants de la trajectoire de croissance dans les économies du monde au cours de la dernière décennie. »²

De ce fait, la politique budgétaire est une politique économique qui vise à utiliser les ressources financières de l'État pour réaliser certains objectifs macroéconomiques, tels que :

- ❖ Le taux d'emploi optimal ;
- ❖ L'expansion économique durable ;
- ❖ La préservation de La stabilité des prix.

La politique budgétaire constitue l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'État afin d'agir sur l'économie du pays. Elle peut être utilisée pour ralentir l'activité en cas d'inflation et de déséquilibre des échanges extérieurs. L'objectif est de fixer les recettes de l'état d'une part et de répartir les dépenses d'une autre part. Elle joue un rôle, également, dans la régulation de la conjoncture pareillement pour la recherche des grands équilibres.

Selon Keynes, la politique budgétaire agit de manière discrétionnaire sur la demande effective en stimulant les projections des acteurs économiques en termes de consommation et d'investissement. Ainsi, elle provoque une hausse des prix, ce qui réduit les salaires et les taux d'intérêt réels, permettant de surmonter les rigidités du marché du travail et stimuler davantage

¹ (Michael Parkin, Robin Bade, Patrick Gonzalez, 2010).

² E.Heyer et R.Sampognaro, (2015)

la croissance économique. Ces contributions sont combinées avec les théories néoclassiques pour former le modèle IS-LM Ou modèle Hicks-Hansen, ce modèle a ensuite été développé et étendu par Modigliani dans son modèle MPS (1976).

Dans le contexte d'une économie ouverte, les travaux de Mundell et Fleming sur le modèle IS-LM-BP mettent en évidence que l'efficacité de la politique budgétaire varie selon le système de change et la durée des interventions. Dans le cas des changes flexibles, une politique budgétaire durable modifie les anticipations des agents économiques, ce qui entraîne une appréciation importante du taux de change qui annule les effets positifs initiaux.

1.2 Typologie des règles budgétaires :

La recherche et l'analyse des pratiques internationales ont révélé l'émergence de différentes typologies et classifications des règles budgétaires. Ces règles doivent répondre à certains nombres des critères tels que :

- ❖ La simplicité ;
- ❖ La facilité de mise en œuvre ;
- ❖ La communication au public ;
- ❖ La capacité à être suivies dans le temps.

Ces règles budgétaires peuvent être classées à l'échelle nationale ou à des niveaux infranationaux, tels que les institutions de gouvernance locale. En effet, les règles nationales se composent des règles du solde budgétaire, de la dette publique, de recettes et de dépenses. Quant aux règles infranationales, elles font référence à celles appliquées par les organes de gouvernance locale bénéficiant de compétences élargies pour administrer les intérêts territoriaux. (OCDE (2002), Kopits (2004), FMI (2009), et García (2012))

Les règles budgétaires sont influencées par l'objectif de leur mise en place ainsi que par la conjoncture économique du pays, étant donné qu'elles peuvent s'inscrire dans une perspective à court, moyen ou long terme. Il est également essentiel de noter que l'adhésion à une règle budgétaire annuelle est conditionnée par la situation économique actuelle, car celle-ci peut parfois contredire la réalité économique.

Le tableau ci-dessous récapitule les objectifs des principales règles budgétaires³ :

³ L'ITCEQ (Les effets des règles sur la politique budgétaire).

Tableau 4: Les règles budgétaires

Règles	Objectifs
La règle du solde budgétaire	L'objectif de cette règle est d'assurer l'équilibre budgétaire et donc spécifier en général un équilibre au niveau du solde budgétaire global [solde primaire (solde global-les dépenses d'intérêts) ou au niveau du solde structurel (solde global nettoyé des effets du cycle)] de manière à garantir que le ratio de dette publique sur le PIB converge vers une valeur stable.
La règle de la dette	La règle de la dette consiste à limiter le taux d'endettement à une cible explicite qui devrait être atteinte dans un horizon temporel bien défini. Les règles de la dette peuvent être considérées comme le dispositif relativement le plus facile à communiquer aux agents économiques, de plus elles sont considérées comme les plus efficaces en termes de garantie de convergence vers un objectif d'endettement.
La règle des dépenses	La règle des dépenses désigne dans la plupart des cas une limite stricte visant à instaurer des contraintes ou plafonds sur les dépenses budgétaires (les dépenses totales, les dépenses primaires, ou les dépenses courantes). Ainsi, les seuils sont généralement fixés en termes absolus ou en termes de taux de croissance, soit encore en proportion du PIB sous forme de taux de croissance des dépenses maîtrisé, sur un horizon temporel allant usuellement de trois à cinq ans.

<p>Les règles du revenu</p>	<p>Les règles du revenu, sont relativement moins populaires par rapport aux trois catégories présentées précédemment ; elles consistent à fixer des plafonds ou des planchers pour les revenus budgétaires. Elles sont très utiles pour simuler ou manipuler la perception des recettes et peuvent constituer un système d’alerte contre un alourdissement excessif des charges fiscales. De même, les règles sur les recettes ont pour but soit d’accroître les ressources fiscales, soit d’éviter une pression fiscale excessive.</p>
-----------------------------	---

Source : Elaborés à partir du document de travail de l’ITCEQ (Les effets des règles sur la politique budgétaire ,2022).

2. Types de la politique budgétaire

La politique budgétaire est l'ensemble des décisions prises par les gouvernements concernant divers instruments financiers tels que le financement du déficit budgétaire, les dépenses publiques et les impôts. En matière fiscale et selon la situation économique et les besoins spécifiques, l’Etat peut adopter plusieurs formes de politique fiscale ; le choix de la politique budgétaire dépend du contexte économique du pays de sorte que le gouvernement doit opter pour une politique budgétaire adaptée aux circonstances bien particulières.

En effet, l’État peut adopter deux types de stratégie différentes en matière de politique budgétaire : soit une politique budgétaire restrictive, soit une politique budgétaire expansionniste. Cette dernière est adoptée dans l'objectif de revitaliser l'activité économique en cas de faible croissance et de taux de chômage élevé dans le pays.

Tableau 5 : Types de la politique budgétaire

<p>Politique budgétaire restrictive (rigueur budgétaire)</p>	<p>Cette politique vise à réduire les dépenses publiques et à augmenter les recettes publiques (taxes et redevances) afin de réduire l’inflation, contrôler le déficit de l’État, assurer la stabilité des prix et, à terme, rassurer les investisseurs. Elle vise également à restreindre la demande globale.</p> <p>Cette politique a comme limite le freinage de la croissance</p>
---	---

	économique en réduisant le nombre d'agents productifs ce qui augmentera le taux de chômage et aussi elle a des conséquences négatives pour les ménages les plus modestes.
Politique budgétaire expansionniste (politique de relance)	C'est la politique adoptée dans le but de relancer l'activité économique en cas de faible croissance et de taux de chômage élevé dans le pays. Du point de vue de Keynes, la politique budgétaire expansionniste utilise les dépenses publiques pour soutenir l'activité économique. Cette politique a comme limite l'aggravation des déficits publics.

Source : élaboré par l'auteur.

3. Orientation de la politique budgétaire

L'orientation budgétaire exprime la fonction de la politique budgétaire dans la régulation de l'économie autour de son niveau potentiel. Cela se fait soit en stimulant la demande totale lors des phases récessives, soit en cherchant à freiner l'activité économique lorsque les signes de surchauffe deviennent visibles.

La taille et le budget d'un pays jouent un rôle fondamental dans l'orientation de la politique budgétaire. Ils font partie des indicateurs utilisés pour guider les politiques en général. Parmi ces indicateurs, on trouve le solde global, le solde budgétaire courant, le solde primaire, le solde structurel, le déficit budgétaire intérieur et le solde opérationnel.

La politique budgétaire adopte une orientation contracyclique quand elle aide à atténuer les effets des fluctuations du cycle économique. La procyclicité se produit lorsque, dans une phase d'expansion, les dépenses augmentent et/ou les recettes diminuent, ce qui entraîne une contraction du solde budgétaire.

Plus clairement, « l'adoption de politiques anticycliques suppose que l'administration publique augmente son déficit budgétaire en période de ralentissement et le diminue (ou dégage un excédent ou augmente son excédent) lorsque l'économie est en plein essor ou pro-cyclique, c'est-à-dire qu'elle aggrave les ralentissements et amplifie les reprises dans le cycle économique. Lorsque le gouvernement adopte une politique pro-cyclique, cela risque d'accentuer les fluctuations économiques, et s'il adopte un plan de relance dans une période d'expansion, il finira par pousser l'économie à la surchauffe.

Sinon, lorsque le gouvernement adopte un plan d'austérité en pleine récession, il risque

une nouvelle détérioration de l'activité économique, FMI (1996) ».

D'une manière générale, les stabilisateurs automatiques (par exemple la diminution des recettes fiscales et l'accroissement de dépenses telles que l'indemnisation du chômage durant une récession et leur diminution en période de prospérité) se traduisent par la situation budgétaire recommandée. Ainsi, ces stabilisateurs assurent le lissage du cycle économique. Cependant, la dernière crise pandémique a démontré que les conditions économiques peuvent parfois se détériorer à un niveau tel que les stabilisateurs automatiques ne suffisent plus et qu'il devient alors nécessaire de mettre en place des mesures budgétaires discrétionnaires. Néanmoins, si les stabilisateurs automatiques ne sont pas institutionnalisés (où l'élasticité des recettes et des dépenses est faible), il est approprié d'adopter des politiques discrétionnaires afin de prévenir une situation budgétaire trop fortement influencée par la conjoncture, selon Croce.E (2001).⁴

Les mesures spécifiques de politiques budgétaires, connues sous le nom « impulsion budgétaire », peuvent être quantifiées en employant l'opposé de la variation du solde primaire structurel. En période de déclin économique, la politique budgétaire adopte une approche expansive, s'exprimant par une impulsion budgétaire pour dynamiser l'activité économique. Au contraire, en période d'expansion économique, la politique budgétaire adopte une approche restrictive, clairement exprimée par la disparition des mesures d'impulsion budgétaire.

II. Ajustement budgétaire et viabilité économique

Les ajustements budgétaires sont des mesures prises par un gouvernement ou une organisation pour modifier ses dépenses et ses recettes afin de restaurer l'équilibre budgétaire ou de certifier la viabilité financière à long terme.

Le FMI qui met l'accent sur l'importance d'une position saine et viable des finances publiques, intervient dans la poursuite de la stabilité macroéconomique et de la croissance dans sa stratégie d'ajustement budgétaire. Généralement, pour assurer cette position, il est essentiel de modifier la politique et d'améliorer les institutions financières. Conformément aux circonstances du pays, l'ajustement peut entraîner soit un resserrement, soit un assouplissement de l'orientation budgétaire.

⁴ Croce.E,2001. « Conférences sur la macro-économie : Evaluation du solde budgétaire ». FMI, Washintong, p.20-21.

Une situation économiquement viable est caractérisée par un équilibre entre les recettes et les dépenses, une stabilité financière, une résilience face aux chocs économiques, et une capacité à maintenir une croissance stable dans le temps. Ainsi, cette viabilité peut être analysée sous l'aspect de la balance des transactions courantes, de la dette publique et de l'impact futur des engagements non provisionnés découlant de la politique budgétaire courante.

L'évaluation de cette viabilité à moyen terme est une tâche difficile, qui se base sur des spéculations de variables comme la demande émanant des partenaires commerciaux, les cours mondiaux des produits exportés et importés, l'évolution future de l'offre d'exportations et de la demande d'importations, les flux de capitaux empruntant le circuit des marchés, le volume de la dette extérieure et le coût du service y afférent, ainsi que les perspectives de l'épargne et de l'investissement du secteur privé. Le souci de la viabilité du solde extérieur courant est généralement une raison majeure d'adopter une politique de stabilisation budgétaire, car l'ajustement forcé, qu'imposerait par exemple un tarissement des financements extérieurs, est très coûteux.

Les finances publiques aident, entre autres, à limiter les variations de la demande globale pendant le cycle économique. La soutenabilité budgétaire se synthétise dans une notion de « soutenabilité des finances publiques ». Plus explicitement, l'Etat reste solvable tant qu'il a des marges de manœuvre budgétaire suffisante pour honorer ses engagements.

Selon la Commission Européenne « CE », la soutenabilité indique que les surplus budgétaires de demain doivent donner la capacité de financer l'endettement d'aujourd'hui, elle met en chiffres le caractère de soutenabilité des finances publiques par l'indicateur *taxe gap* « un écart de financement actualisé » qui mesure le solde primaire pour garantir que le *gap* de demain finance la dette d'aujourd'hui.

Selon Bean et Buitter (1987)⁵, la solvabilité budgétaire nécessite que le programme de dépenses de l'administration publique, son programme d'impôt et de transferts ainsi que son utilisation du seignuriage coïncident avec ses actifs et passifs financiers et réels en suspens. Autrement dit, la valeur actuelle de son programme de dépenses doit être équivalente à sa valeur nette globale.

⁵ Bean.Charles R, and Willem.Buitter, 1987. « The Plain Man's Guide to Fiscal and Financial Policy », London: Employment Institute.

III. Politique de dépenses

1. Concept de dépenses publiques

Les dépenses publiques occupent une place centrale dans l'impulsion de la croissance et le renforcement des perspectives de développement économique. Elles constituent l'un des leviers de la politique budgétaire à disposition de l'État pour intervenir dans l'économie en vue d'atteindre les objectifs fixés. Ces dépenses publiques peuvent influencer directement sur les processus de formation de capital, de revenu et de consommation. De plus, l'expérience témoigne que la croissance économique est étroitement liée à la capacité des dépenses publiques à agir sur différents secteurs. Ces derniers sont essentiels pour accroître le produit national.

Les dépenses publiques orientent l'outil de la politique fiscale mise en œuvre par les gouvernements afin de réaliser leurs objectifs sociaux et économiques. Les dépenses intérieures englobent la part prépondérante des dépenses publiques. Elles englobent la construction et la consommation publiques, les subventions octroyées aux entreprises locales ainsi que le soutien apporté à des secteurs sociaux et économiques particuliers. Elles reflètent également le niveau d'engagement et de responsabilité de l'État. Elles témoignent également du degré de participation et de responsabilité de l'État. C'est un élément fondamental de la politique économique mis en œuvre par l'État, qui évolue en fonction de son incidence directe sur la réalité sociale. Les dépenses publiques sont l'un des indicateurs permettant d'évaluer l'étendue de l'influence du gouvernement sur l'activité économique.

2. Gestion des finances publiques

L'objectif de la gestion des finances publiques est de contribuer activement à relever de nombreux défis économiques et sociaux, tels que :

- ❖ Réduire le chômage
- ❖ Assurer la cohésion sociale sans provoquer des pressions inflationnistes.
- ❖ Accélérer la croissance économique

La bonne gestion des dépenses publiques est de rechercher une répartition plus optimale des ressources de l'État. C'est l'un des enjeux majeurs pour les décideurs. Dans la plupart du temps, lorsque les dépenses dépassent les ressources, il devient donc essentiel de chercher des moyens de financer ce gap (déficit) à partir des emprunts nationaux et étrangers.

Il existe six façons de procéder à l'identification des méthodes de gestion efficaces et pertinentes des ressources publiques :

- ❖ Organiser plus efficacement les ressources ;
- ❖ Optimiser les pratiques de la comptabilité, de l'audit ;
- ❖ Réorienter la gestion des ressources publiques sur les performances ;
- ❖ Susciter la prise de conscience des coûts dans les ministères d'exécution ;
- ❖ Assurer un équilibre approprié des données d'entrée pour les programmes ;
- ❖ Encourager la consultation dans le processus budgétaire.

Pour parvenir à une amélioration rapide de l'efficacité des dépenses publiques, il faut obtenir un cadre à moyen terme qui implique le développement du système de comptabilité et de gestion des dépenses.

3. Elaboration d'un cadre de dépenses à moyen terme « CDMT »

3.1 Aspects institutionnels

Le CDMT présente une théorie générale de la gestion des dépenses publiques (GDP). Le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) permet l'incorporation de la politique budgétaire et de la planification budgétaire à moyen terme, où la projection des agrégats budgétaires est associée à un processus rigoureux d'établissement d'estimations budgétaires à moyen terme, réparties par ministère et alignées sur la politique gouvernementale. Les estimations à moyen terme des dépenses servent de base aux négociations budgétaires des exercices suivants et elles sont confrontées aux résultats définitifs dans les rapports budgétaires.

Sur le plan institutionnel, le CDMT implique la mise en place d'un cadre formel au sein de l'administration publique pour faciliter la planification, la coordination et la prise de décision en matière de dépenses publiques à moyen terme.

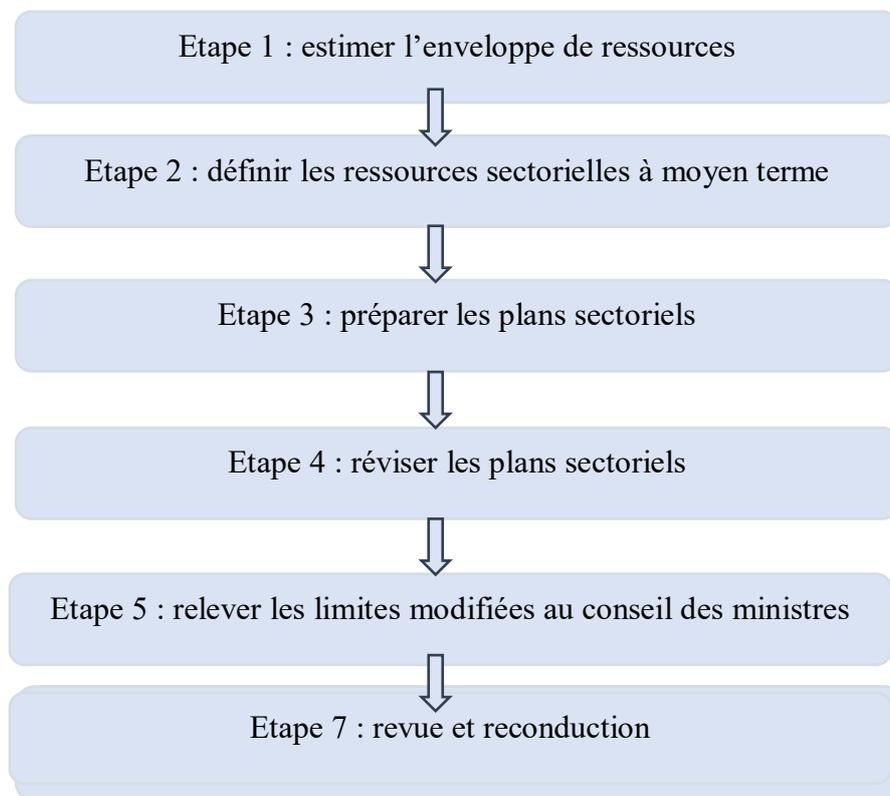
L'amélioration de la planification des ressources est une ambition à long terme qui exige la création de systèmes de comptabilité et de gestion des dépenses adéquats, ainsi qu'un renforcement des compétences au sein des institutions et du personnel. Une planification efficace des ressources repose sur un cadre institutionnel qui :

- ❖ Intègre les choix politiques dans le cadre des ressources disponibles à moyen terme ;
- ❖ Met en concurrence les programmes pour leur financement et garantit que les décisions sont prises en se basant sur une divulgation complète de leurs effets et coûts attendus à moyen terme ;
- ❖ Transforme les priorités stratégiques à long terme en programmes durables.

3.2 Les Etapes du processus

Ce processus se subdivise en sept étapes de configuration d'un CDMT. Ces étapes sont résumées dans la figure suivante⁶ :

Figure 2 : Les différentes étapes d'un CDMT



Source : élaboré par l'auteur.

IV. Aperçu théorique sur le budget, le solde budgétaire et le déficit budgétaire

1. Concepts clés sur le budget

1.1 Définition du budget

Le budget de l'Etat est un document financier décrivant l'ensemble des recettes et des dépenses de l'Etat pour une période donnée, généralement une année. Les lois de finances adoptées par le Parlement fixent ce budget.

⁶ Adrian F., Malcolm H., Jeni K et Kate W., 2002. Extrait de recueil de référence pour les stratégies de lutte contre la pauvreté « **chapitre 06 : dépenses publiques** », p.31.

Le budget représente un outil indispensable pour la gestion des finances publiques et la réalisation des objectifs politiques et économiques d'un pays.

Ce budget vise à garantir une utilisation efficace des ressources publiques, à maintenir l'équilibre entre les recettes et les dépenses, à soutenir la croissance économique, à promouvoir le bien-être social et à répondre aux besoins et priorités de la société dans son ensemble.

Plus précisément, « Le budget de l'Etat est l'ensemble des prévisions de recettes et de dépenses pour l'année à venir. Toutefois, les prévisions de dépenses sont également des plafonds qui ne peuvent pas être dépassés, en ce sens le budget de l'Etat est également un acte de l'autorisation de la dépense publique ».⁷

Ainsi, pour élaborer le budget de l'Etat, il est indispensable de prévoir les recettes budgétaires à long terme et d'évaluer préalablement les dépenses qui seront engagées. Cela englobe principalement les dépenses liées à la gestion et au fonctionnement de l'administration, de même que les dépenses de développement ou d'investissement ayant pour objectif de favoriser le développement économique du pays.

1.2 Structure du budget

Selon l'article 04 de la loi n° 2019-15 : « La loi de finances prévoit pour chaque année, l'ensemble des ressources et des charges de l'Etat, arrête l'équilibre budgétaire qui en résulte et précise leur nature et leur répartition. Elle les autorise dans le cadre des plans de développement, du budget économique et dans le cadre du budget à moyen terme, conformément aux objectifs et aux résultats attendus des programmes prévus par ladite loi et sur la base des équilibres généraux ».⁸

La composition du budget de l'Etat se divise en deux éléments fondamentaux : les recettes et les dépenses

Les recettes de l'Etat : sont composées des ressources propres et des ressources d'emprunt. Les Ressources propres sont principalement issues des recettes fiscales et des autres sources de revenus non fiscales. En revanche, les ressources d'emprunt proviennent des dettes publiques.

⁷ François.A., Olivier.F., Rémy.R., **Finances publiques.**, 2eme édition., p.40.

⁸Article 4 de la loi n° 2019-15 du 13 février 2019 portant loi organique du budget de l'Etat.

Les dépenses de l'État : représentent les charges budgétaires réparties selon un modèle économique en dépenses de gestion (fonctionnement/courantes/ordinaires), dépenses de développement et le service de la dette.

Tableau 6 : Schématisation du budget de l'État

Budget de l'État	
Recettes budgétaires	
Ressources propres	<u>Recettes fiscales</u>
	Impôts directs : Impôt sur les revenus Impôt sur les sociétés
	Impôts indirects : Droits de douanes TVA Droits de consommation Autres impôts indirects
	<u>Recettes non fiscales</u>
	Revenus de pétrole et de gaz Revenus de participations Revenus de privatisation Dons extérieurs Recouvrement du principal Autres recettes
Ressources d'emprunt	Emprunts intérieurs Emprunts extérieurs
Total recettes de l'Etat	
Dépenses budgétaires	
Dépenses de gestion	Rémunérations Biens et services Interventions et transferts : subventions (énergie, CGC, transport)
Dépenses de développement	Investissements directs Financement public

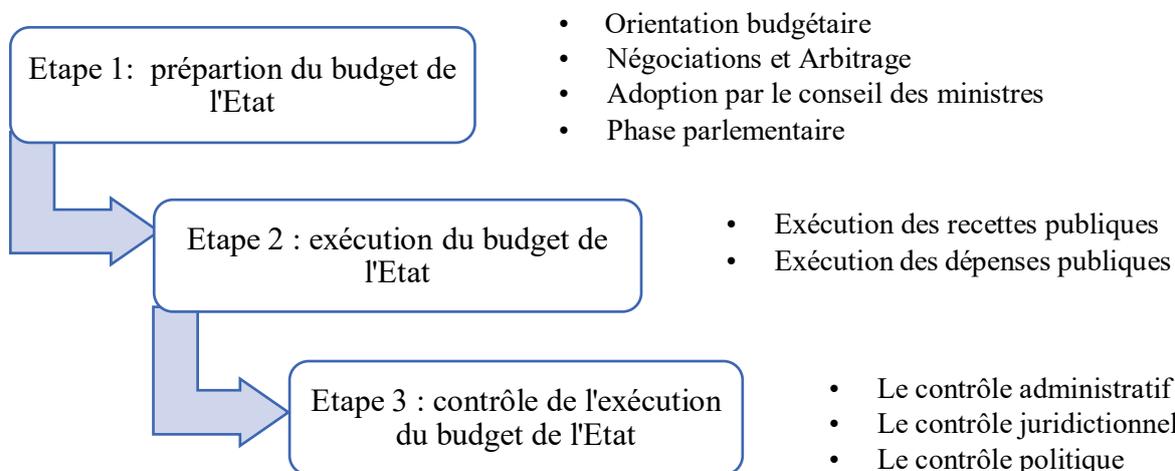
	Paiement direct sur ressources externes Fonds de trésor
Service de la dette	Intérêts Principal Prêt
Total dépenses de l'Etat hors service de la dette	
Total dépenses de l'Etat	

Source : Ministère des Finances.

1.3 Le processus budgétaire

Le processus budgétaire est une séquence d'étapes aboutissant à l'élaboration et à l'adoption d'une loi de finances, tel que stipulé par la Loi Organique du Budget. Ce processus budgétaire est crucial pour une gestion financière efficace et pour atteindre les objectifs financiers de l'entité concernée.

Figure 3: Le processus budgétaire



Source : Etablie par l'auteur à l'aide du cours destinés aux étudiants de l'IEDF.

1.3.1 Etape 1 : Préparation du budget de l'Etat

Cette étape consiste à rassembler les informations nécessaires pour élaborer le budget. Elle comprend diverses étapes : l'étape d'orientation budgétaire, l'arbitrage, l'adoption par le conseil des ministres et enfin l'étape parlementaire. Le ministre des finances communique ses directives budgétaires aux ministres relatives à la préparation de leurs budgets dans une note d'orientation systématique adressée par le chef du gouvernement à tous les ministères, qui

proviennent des séances de négociations. Le projet de loi de finances est délibéré en conseil des ministres, puis¹ déposé sur le bureau du parlement par le chef du gouvernement.

1.3.2 Etape 2 : l'exécution du budget de l'Etat

Les différents ministères mettent en œuvre les crédits autorisés en respectant les dispositions du Code de la Comptabilité Publique. Il est inhabituel que les résultats liés à l'exécution budgétaire soient conformes aux prévisions inscrites dans la loi de finances⁹.

On peut déduire que cette étape se compose de deux sous-étapes : une étape administrative et une étape comptable.

1.3.3 Etape 3 : contrôle d'exécution du budget de l'Etat

Cette étape comporte trois catégories de contrôles :

- ❖ Le contrôle administratif exercé par les différents organes ministériels de contrôle ;
- ❖ Le contrôle juridictionnel exercé par la cour des comptes ;
- ❖ Le contrôle politique exercé par le parlement.

1.4 Classifications du budget

On distingue plusieurs classifications du budget dont notamment :

Tableau 7 : Classification budgétaire

Classification budgétaire	
Classification administrative	Les dépenses sont classées par entités administratives chargées de la gestion budgétaire
Classification économique	Les dépenses sont classées par catégories économiques conformément à la classification économique.
Classification territoriale	C'est une manière de classer le budget en fonction des différentes entités territoriales concernées par les dépenses et les recettes.
Classification par poste budgétaire	C'est une méthode pour classer les dépenses et les revenus en fonction des catégories auxquelles elles sont liées. Cette classification améliore la compréhension du budget et de la distribution des

⁹ BEN YAHIA.J., 2015. *Le système des finances publiques tunisien : Etat des lieux et introduction aux enjeux de la prochaine réforme* », Observatoire Tunisien de l'Economie.

	ressources.
Classification par programme	Les dépenses budgétaires sont classées par programme par une entité publique ou une organisation.

Source : élaboré par l'auteur.

2. Solde budgétaire

Le solde budgétaire de l'Etat est le résultat de la comparaison entre les recettes propres et les dépenses publiques :

$$SB = \text{Recettes publiques} - \text{dépenses publiques}$$

En fonction de la valeur du solde budgétaire, on peut identifier trois situations budgétaires distinctes :

Excédent budgétaire « EB » : quand les recettes dépassent les dépenses, on parle d'un solde budgétaire positif, $SB > 0$;

Equilibre budgétaire : Lorsque les recettes sont équivalentes aux dépenses publiques, on se trouve dans une situation de solde budgétaire neutre, $SB = 0$;

Déficit budgétaire « DB » : cette situation se produit lorsque les recettes de l'année « t » ne couvrent pas la totalité des dépenses de l'année en cours, $SB < 0$.

Ainsi, le solde budgétaire est un élément crucial pour évaluer la santé financière d'un Etat et la viabilité de sa politique budgétaire à long terme. Sur le plan économique, un solde budgétaire équilibré ou excédentaire est généralement considéré comme plus bénéfique car il permet de maintenir une dette publique sous contrôle et de préserver la stabilité financière du pays.

3. Déficit budgétaire

3.1 Définition

Le déficit budgétaire représente la situation dans laquelle les dépenses dépassent les recettes et qui est le problème majeur de beaucoup de pays comme la Tunisie. Ce solde est composé de deux éléments :

- ❖ Le solde primaire : la différence entre les recettes propres et les dépenses de l'Etat pour une période donnée, excluant le remboursement de la dette pendant cette période.
- ❖ Le règlement des intérêts exigibles sur le stock de dettes que l'État doit effectuer au cours de l'année en cours, couramment désigné sous le terme de charge de la dette.

3.2 Types du déficit budgétaire

Il existe plusieurs types de déficits : déficit cyclique, conjoncturel et structurel :

Le déficit cyclique : on peut le définir comme la baisse des recettes qui résulte de la baisse d'impôt et ce selon l'équation suivante¹⁰ :

$$T = TND + \alpha Y$$

Avec : **T** : représente l'impôt total lié à la production potentielle ; **TND** : La partie d'impôt non direct ; **α** : le taux d'imposition de l'activité ; **Y** : le produit potentiel.

Le déficit conjoncturel : ce déficit survient lorsqu'il y a un recul dans l'activité économique, entraînant une baisse des recettes fiscales. En conséquence, les recettes budgétaires ne peuvent pas faire face aux dépenses imprévues. Si ces déficits conjoncturels se manifestent de manière récurrente durant des années successives, ils deviendront des déficits structurels.

Le déficit structurel : N'est qu'une conséquence d'une politique économique caractérisée par une tendance continue où les dépenses excèdent les recettes budgétaires. Ce déficit est donc associé à des éléments structurels et conjoncturels.

¹⁰ P. ARTUS., 1996, Déficit publics : théorie de pratique, p.08.

CONCLUSION

Le système de compensation peut avoir un impact significatif sur la soutenabilité budgétaire d'un pays. En tant que mécanisme visant à subventionner certains biens ou services, il engendre des coûts importants pour le gouvernement. Lorsque ces coûts ne sont pas équilibrés par des revenus adéquats, cela peut entraîner des déficits budgétaires et des pressions sur la viabilité de l'Etat. En outre, si le système de compensation n'est pas bien ciblé, il peut devenir un fardeau économique. Par conséquent, pour préserver la soutenabilité budgétaire à long terme, il est essentiel de mener des réformes appropriées du système de compensation.

CHAPITRE 2 : ANALYSE EMPIRIQUE DES REPERCUSSIONS DU SYSTEME DE COMPENSATION SUR L'EQUILIBRE FINANCIER DE L'ETAT

INTRODUCTION

La pression croissante sur le budget découle d'une conjoncture complexe marquée par une augmentation substantielle des subventions, laquelle survient dans un contexte de hausse des prix mondiaux. L'augmentation des subventions représente une charge financière directe pour le budget, mettant à l'épreuve ses capacités à maintenir l'équilibre financier.

Parallèlement, la difficulté croissante dans le financement de la dette vient ajouter une strate de complexité à cet ensemble de défis. L'augmentation des subventions, en absorbant une part significative des ressources budgétaires, restreint les marges de manœuvre pour l'investissement public et le remboursement de la dette. Le financement de cette dernière devient ainsi un exercice plus ardu, les ressources disponibles étant consacrées en grande partie à la couverture des subventions, laissant peu de marge pour s'acquitter des obligations de la dette.

Dans cet environnement financier complexe, cette dualité de pressions sur le budget met en relief la nécessité d'une gestion budgétaire prudente et d'une analyse approfondie des politiques économiques. Il devient impératif de comprendre les dynamiques sous-jacentes à ces défis afin de formuler des stratégies efficaces visant à assurer la stabilité budgétaire dans un contexte de volatilité économique.

Dans ce chapitre, la première section s'attellera à retracer l'évolution du système de compensation, du déficit budgétaire, de la dette publique et de la croissance économique en Tunisie. La deuxième partie du chapitre se concentrera sur une analyse économétrique visant à explorer la relation entre le système de compensation et la soutenabilité budgétaire. Cette investigation s'attachera à dégager les dynamiques à la fois à court et à long terme. La troisième section sera consacrée à l'examen des réformes du système de compensation. Cette partie du chapitre s'intéressera aux initiatives et aux changements structurels mis en place pour ajuster et améliorer le système de compensation.

SECTION 1 : ANALYSE DU SYSTEME DE COMPENSATION ET DU DEFICIT BUDGETAIRE EN TUNISIE

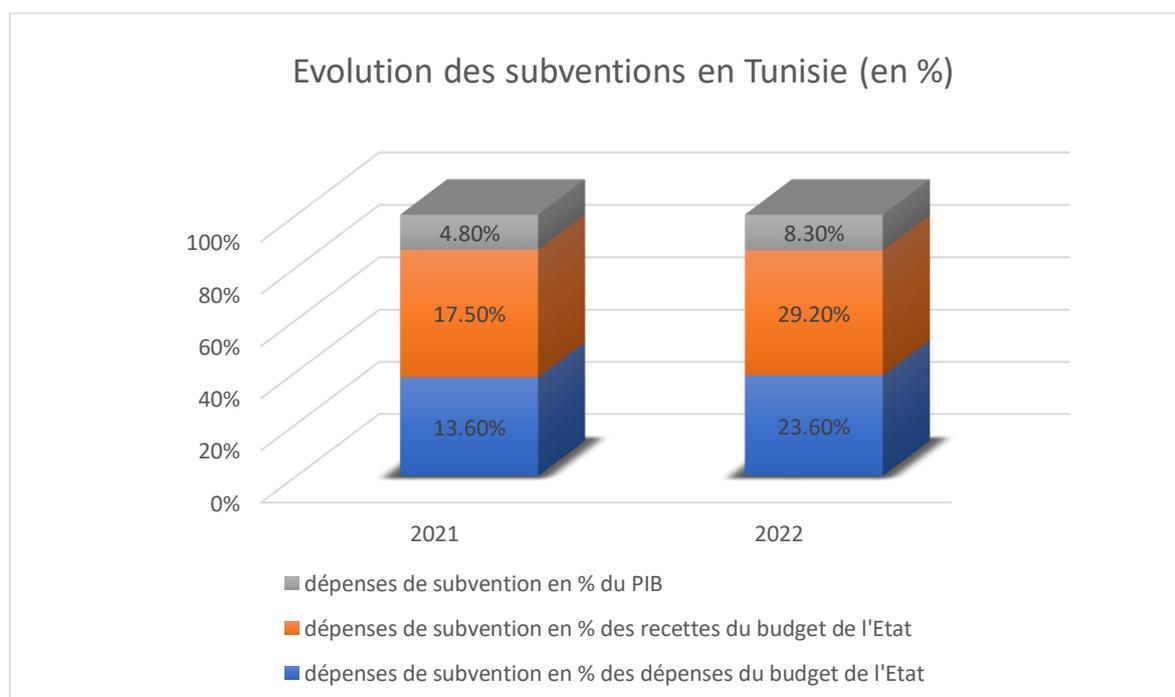
I. Système actuel de compensation en Tunisie

1. Poids des subventions sur le budget de l'Etat

Les subventions, octroyées sous forme d'aides, sont accordées à tous les consommateurs sans discernement, perdant ainsi leur orientation initiale visant à répondre aux besoins sociaux spécifiques. De surcroît, en assumant la disparité entre les prix du marché et les prix réellement pratiqués, les charges liées aux compensations deviennent de plus en plus prépondérantes dans les dépenses de l'État, au détriment notamment des investissements.

Pour l'année 2022, le budget de la compensation a été fixé à 11.999 MD : 3.771 MD pour les produits de base, 7.628 MD pour le carburant et 600 MD pour le transport, sachant que toute augmentation d'un dollar dans le prix du baril entraîne une hausse de 137 MD des dépenses (l'hypothèse retenue étant que le prix du baril est 75 dollars). Dans le détail et selon le « budget du citoyen 2022 », la compensation des céréales sera située à 3025 MD, celle de l'huile à 480 MD et celle du lait, des pâtes, du sucre et du papier à 266 MD.

Figure 4 : Evolution des subventions (en pourcentage des dépenses et des recettes du budget de l'Etat et du PIB)



Source : élaboré par l'auteur à partir des données du Ministère des finances.

2. Evolution des subventions alimentaires :

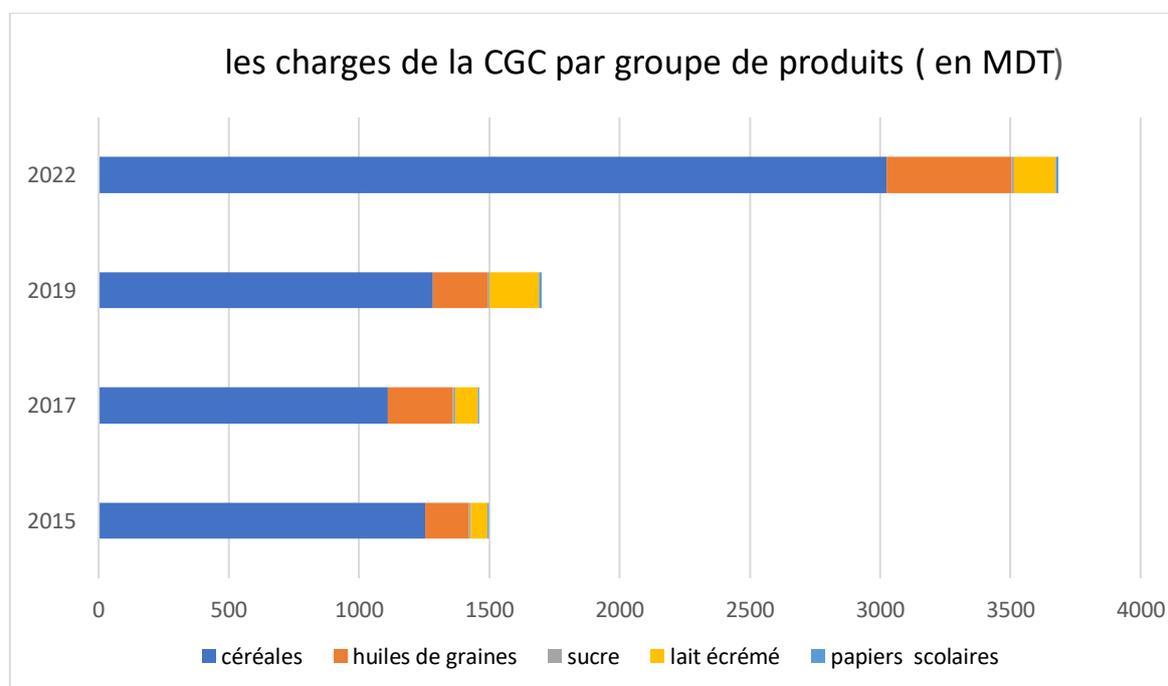
Le système actuel des subventions alimentaires est principalement basé sur diverses approches de compensation des coûts d'importation, de transformation et de commercialisation relativement à des prix de cession administrés.

Le principal receveur des flux de subventions est la CGC. Cependant, les différentes entités publiques intervenantes, étant reliées à un produit cible spécifique et à un mode de fonctionnement propre et cela permet d'acheminer les flux de subvention de manière ciblée et efficace.

En fonction de l'enveloppe budgétaire allouée par la CGC, on peut classer les produits alimentaires ciblés en trois catégories principales : les céréales et leurs dérivés, les huiles et les oléagineux, et enfin, les autres produits alimentaires, parmi lesquels le sucre et le lait occupent une part prépondérante.

Le graphique ci-dessous représente les dépenses de la Caisse générale de compensation, qui se sont élevées en 2022 à 3 771 millions de dinars. La part la plus importante, soit 3 025 millions de dinars, est allouée à la subvention des céréales. Ensuite, viennent les huiles végétales (480 millions de dinars) ainsi que les pâtes et le couscous (86 millions de dinars).

Figure 5 : Les charges de la CGC par groupe de produits (en MDT)



Source : élaboré par l'auteur à partir des données du Ministère de commerce.

D'après le tableau ci-dessous, on remarque que la subvention unitaire pour certains produits alimentaires demeure relativement basse en comparaison avec les prix réels des produits de base. En ce qui concerne le sucre, la subvention correspond à un rabais de 97% du prix de revient. Ce rabais est de 77% pour le lait demi écrémé, de 22% pour la semoule et de 23% pour le gros pain.

Si l'on se base sur les prix réels, un gros pain serait commercialisé à 956 millimes au lieu des 230 millimes actuellement. De même, le coût réel d'une baguette s'élèverait à 570 millimes, contre 190 millimes actuellement. En ce qui concerne l'huile végétale, son coût réel par litre atteint 4,692 dinars, alors qu'elle est vendue à 900 millimes (sous réserve de disponibilité).

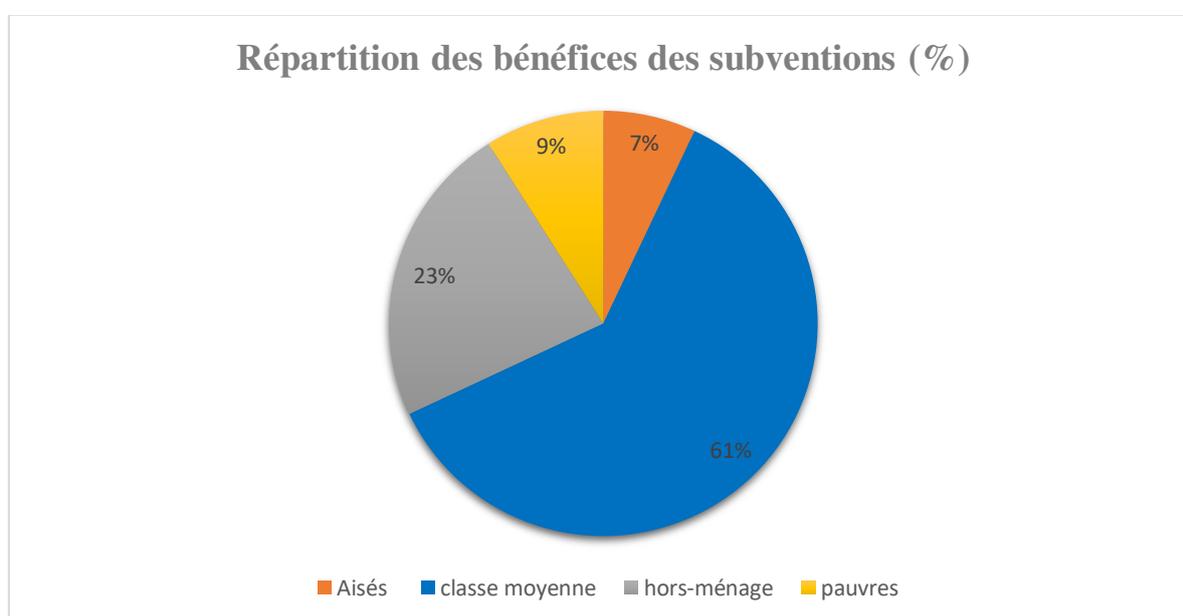
Tableau 8: Evolution des prix de vente au public des produits subventionnés (en DT)

	Prix de vente au public des produits subventionnés en DT (2015-2022)								Prix réel des produits de base en DT (2022)	Pourcentage de la subvention
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022		
Gros pain (400grs)	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0,230	0.956	77%
Baguette (220grs)	0,190	0,190	0,190	0,190	0,190	0,190	0,190	0,190	0.570	67%
Semoule (Kg)	0,450	0,640	0,640	0,640	0,640	0,790	0,790	0,790	3.551	78%
Pates (Kg)	0,805	0,810	0,810	0,810	0,805	0,805	0,805	0,810	4.258	97%
Couscous (Kg)	0,795	0,800	0,800	0,800	0,795	0,795	0,795	0,800	4.256	81%
Sucre	0,970	0,970	0,970	0,970	0,970	1,050	1,150	1,400	1.450	3%
Lait demi écrémé en LHT (L)	1,120	1,120	1,120	1,120	1,120	1,250	1,250	1,350	1.760	23%
Huile végétale en bouteille de verre (L)	0,900	0,900	0,900	0,900	0,900	0,900	0,900	0,900	4.692	81%

Source : élaboré par l'auteur à partir des données du Ministère de commerce.

Le système de compensation de la CGC est vivement critiqué pour son manque d'équité, en ce sens qu'il tend à subventionner de manière disproportionnée les consommations des personnes ne se trouvant pas dans une situation de nécessité, au détriment de celles qui le sont réellement. De plus, une partie des subventions est détournée vers des utilisations non-domestiques, par le biais d'une utilisation illégale des produits subventionnés dans des secteurs tels que la pâtisserie, l'hôtellerie et la restauration, entre autres. Les études menées par le CRES et l'INS en 2013 vont même jusqu'à conclure à l'inefficacité de ce système en tant qu'outil de lutte contre la pauvreté.

Figure 6 : Répartition des bénéficiaires des subventions entre les différentes catégories sociales (en %)



Source : Eude INS-CRES 2013 (selon enquête consommation 2010).

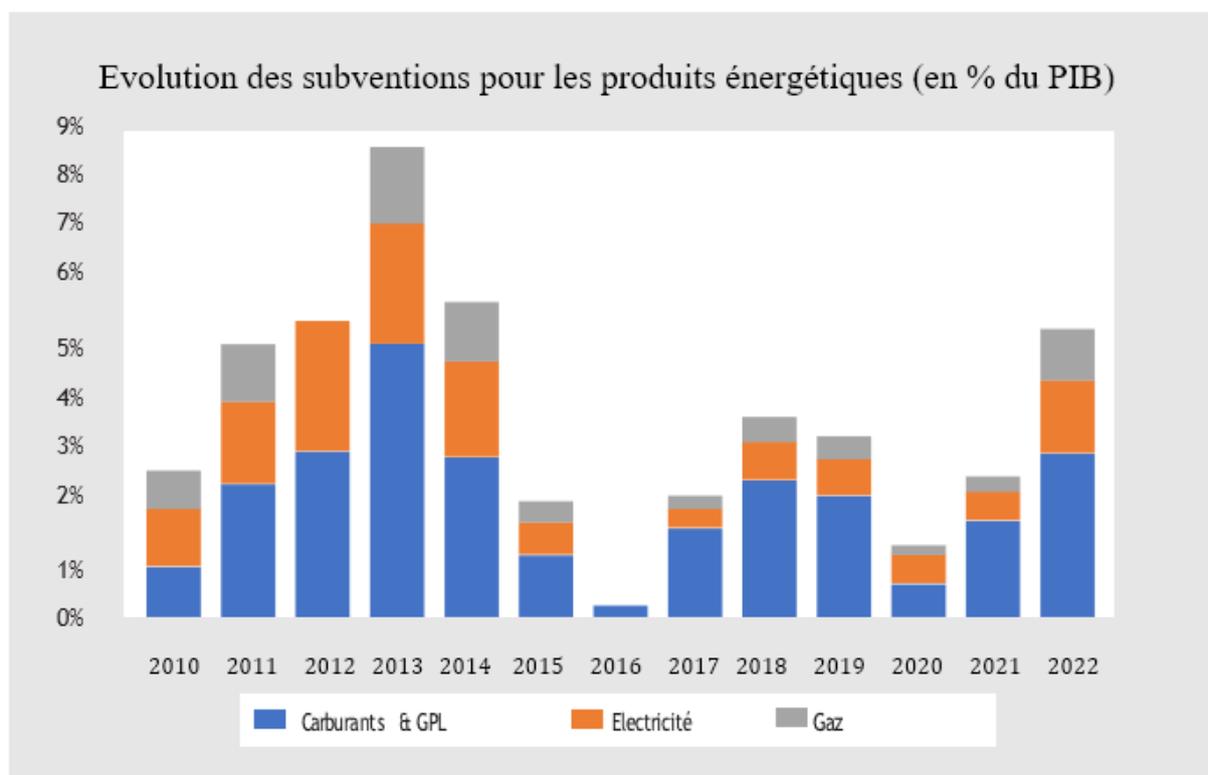
3. Evolution des subventions énergétiques

L'augmentation mondiale des prix de l'énergie a fortement pesé sur les subventions énergétiques en Tunisie, mettant ainsi une pression considérable sur le budget de l'État. En effet, les tarifs du carburant, de l'électricité, du gaz et du GPL demeurent inférieurs à leurs couts réels.

Les subventions aux produits énergétiques varient en fonction de la politique gouvernementale et des fluctuations des prix internationaux de l'énergie. Bien que la répartition des subventions entre les différents types de produits ait évolué au fil du temps, les produits pétroliers ont généralement constitué la part prépondérante des subventions.

Les subventions énergétiques ont constitué une part importante des dépenses publiques en Tunisie, représentant en moyenne 6,4 % du total des dépenses et 2,14% du PIB sur la période de 2011 à 2021. La récente augmentation des prix mondiaux des produits de base a entraîné une hausse des subventions énergétiques en 2022. Cette tendance est corroborée par les données du graphique, qui mettent en évidence une augmentation notable des subventions allouées à l'énergie au cours de l'année 2021-2022, passant de 2,6 % à 5,3 % du produit intérieur brut (PIB).

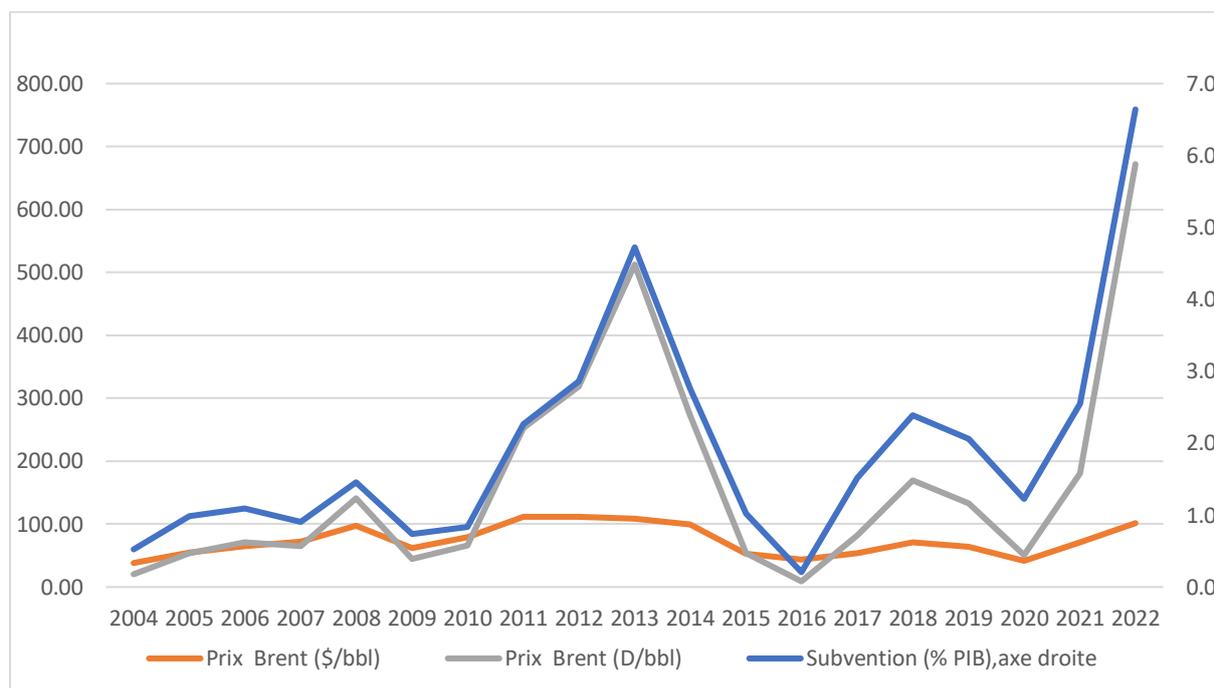
Figure 7 : Évolution des subventions énergétiques en pourcentage du PIB



Source : Ministère des finances.

Cette évolution confirme la corrélation significative entre les subventions, le prix international du pétrole, et le taux de change, comme illustré dans la figure (8). Cette corrélation met en évidence de manière frappante la dépendance croissante de la Tunisie à l'égard des importations d'énergie, suggérant ainsi que les variations de ces facteurs externes ont un impact direct sur l'économie du pays, comme reflété graphiquement.

Figure 8: Les subventions énergétiques sont corrélées au prix du pétrole et au taux de change



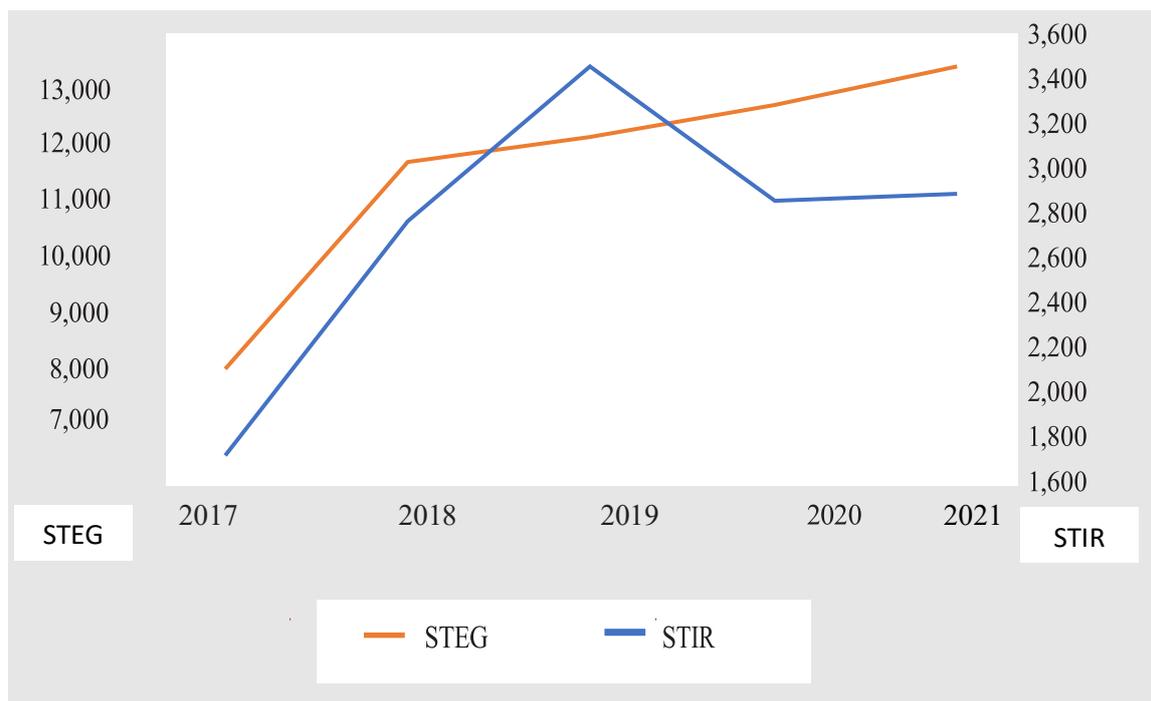
Source : Ministère des finances

Le régime de subventions a posé d'importants défis financiers à la STIR et à la STEG, mettant l'État dans une situation de plus en plus difficile pour mobiliser les ressources nécessaires afin de compenser leurs pertes. Les variations significatives du prix mondial du pétrole et la dépréciation du dinar ont entraîné des subventions réelles bien supérieures aux allocations budgétaires initiales basées sur les estimations initiales du prix des carburants et du taux de change, comme observé en 2022.

Et c'est ainsi que depuis 2011, la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) fait face à des difficultés financières. En 2021, son déficit comptable atteignait 377 millions de dinars tunisiens (TND), mais il aurait été plus important n'eût été notamment les 2,9 milliards de TND provenant de prêts à court terme.

Avant même le choc des prix de pétrole de 2022, la dette avait déjà considérablement augmenté pour la STEG et la Société tunisienne des industries de raffinage (STIR), comme le montre la figure 9. On anticipe une nouvelle hausse du déficit financier et de la dette en 2022 en raison de l'augmentation des prix internationaux du pétrole. Ces stratégies de gestion des besoins financiers sont onéreuses tant pour les entreprises publiques, en raison du coût élevé des prêts à court terme, que pour les fournisseurs, dont la situation financière demeure incertaine.

Figure 9 : La dette grandissante des entreprises publiques qui absorbent les subventions énergétiques (Millions de TND)



Source : Ministère des finances.

La viabilité financière des entreprises publiques liées à l'énergie est non seulement fondamentale pour maintenir la viabilité des finances publiques, mais elle est également essentielle pour assurer la viabilité des secteurs. La STEG en est un bon exemple. La profonde crise financière qu'elle traverse en raison de la difficulté de l'État à couvrir les pertes liées aux subventions, y compris les contraintes de liquidité et les risques d'insolvabilité croissants, compromet sa capacité à investir. Cette situation peut à son tour compromettre sa capacité à assurer un approvisionnement fiable du pays en électricité surtout que la consommation d'électricité a augmenté à un rythme élevé, avec une augmentation moyenne de 3% par an entre 2010 et 2021.

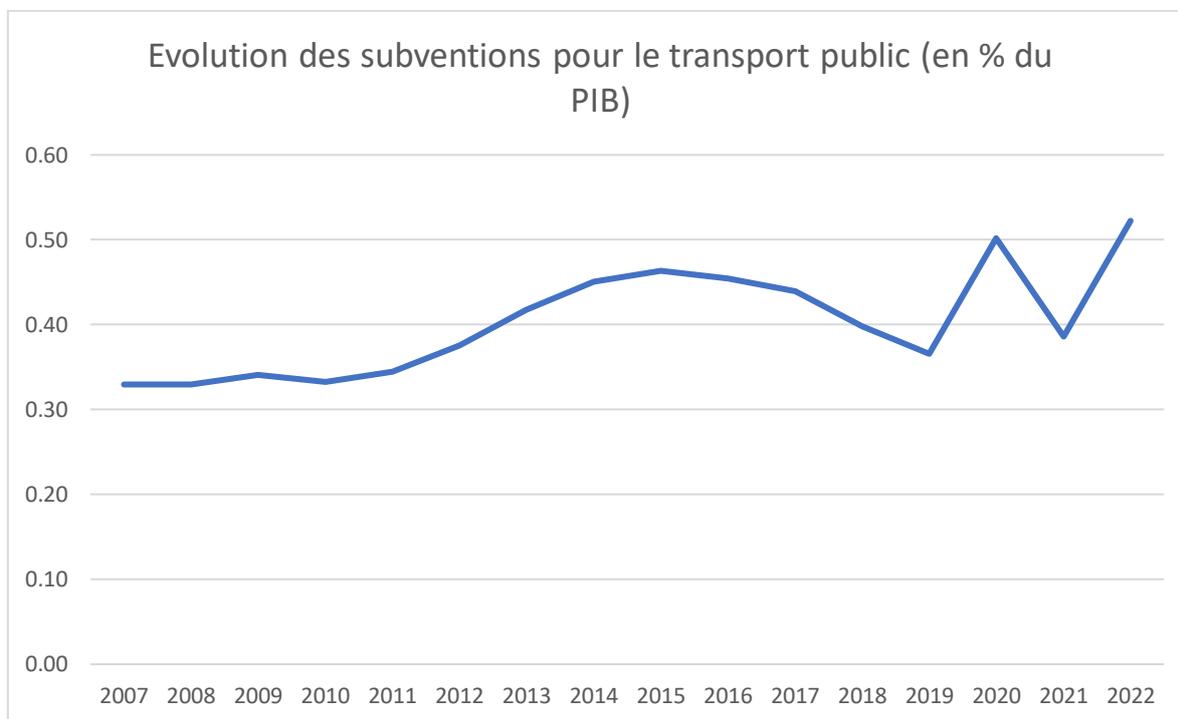
Ce régime de subventions est devenu de plus en plus coûteux à supporter et à maintenir pour la Tunisie, compromettant la viabilité macro-fiscale et alourdissant le déficit commercial, en particulier lorsque les prix internationaux de l'énergie sont élevés.

4. Evolution des subventions pour le transport public

En 2022, une enveloppe budgétaire de 600 millions de dinars tunisiens (MDT) a été allouée au secteur du transport public, en comparaison avec les 504 MDT de l'année précédente. Cette allocation vise à couvrir les coûts liés à la compensation du transport scolaire et

universitaire, ainsi que du transport à tarifs réduits, en plus de la gratuité du transport pour certaines catégories sociales.

Figure 10 : Evolution des subventions pour le transport public (en % du PIB)



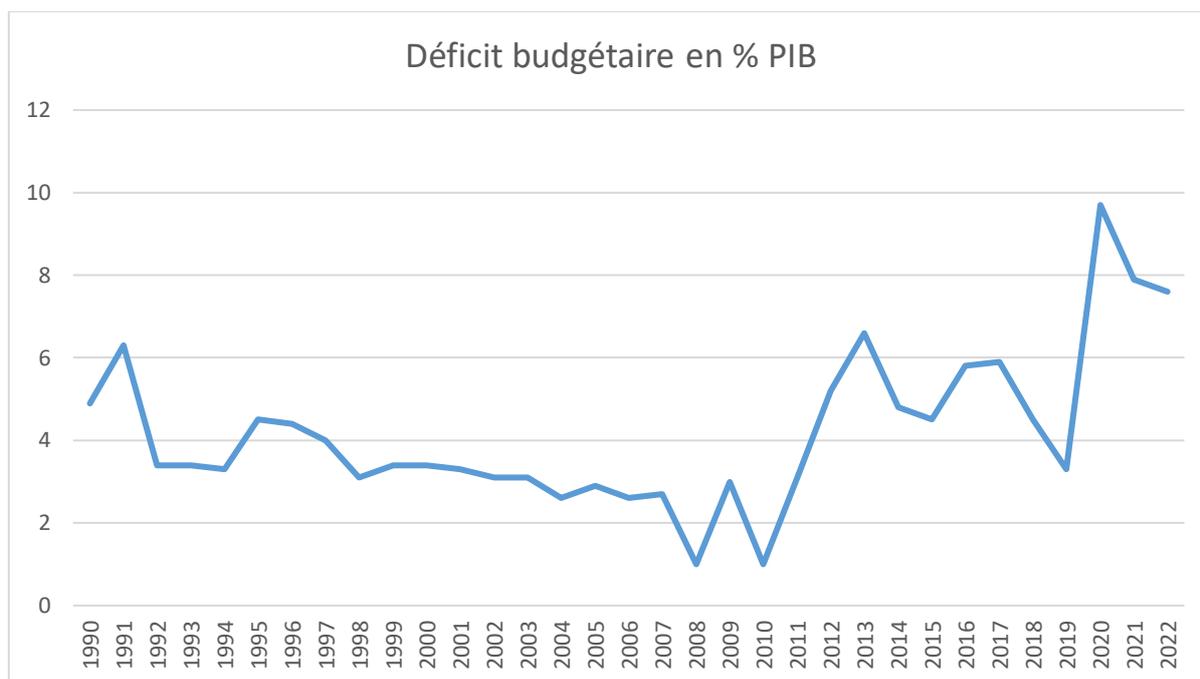
Source : Ministère des finances.

II. Le déficit budgétaire tunisien :

Le déficit budgétaire est directement influencé par les fluctuations des dépenses et des revenus. Notamment, la période suivant la révolution s'est caractérisée par une augmentation des besoins financiers. Les dépenses publiques ont augmenté de façon plus significative que les ressources propres au cours de cette période. Depuis 2011, la Tunisie a connu un déséquilibre entre l'augmentation des dépenses et celle des revenus, ce qui a exacerbé le déficit budgétaire et a conduit à une augmentation du niveau d'endettement, notamment par le recours à des emprunts extérieurs.

D'après le graphique ci-dessous on constate que l'évolution de déficit budgétaire est caractérisée par quatre phases :

Figure 11 : Le déficit budgétaire en % du PIB



Source : Ministère des finances.

La première phase, de 1991 à 2000 : se caractérise par une réduction du déficit budgétaire, passant de 6,3 % à 3,4 % du PIB. Cela découle de l'adoption d'une série de réformes fiscales et budgétaires. D'une part, la politique fiscale mise en place visait à transformer les taxes basées sur le chiffre d'affaires en taxes sur la valeur ajoutée. L'introduction d'un impôt unique sur le revenu et la simplification de l'impôt sur les sociétés ont contribué à accroître l'efficacité du système fiscal. D'autre part, des mesures ont été prises pour limiter l'augmentation des dépenses et réduire le ratio des dépenses publiques par rapport au PIB. Les effets de ces réformes ne se sont pas manifestés immédiatement. En effet, le déficit par rapport au PIB a continué de diminuer jusqu'en 1994. Au-delà de cette date, il a connu une tendance fluctuante, expliquée par l'instabilité des rendements dans les secteurs de l'énergie et des mines, de l'agriculture, ainsi que par les effets de la signature de l'accord de libre-échange avec l'Union européenne.

Pendant la deuxième phase, de 2001 à 2010 : la période a été marquée par une relative stabilité. Le gouvernement a mis en œuvre des politiques de stabilisation telles que la privatisation et l'augmentation de l'épargne nationale dans le but d'obtenir des ressources supplémentaires et de réduire le déficit.

La troisième phase, de 2010 à 2015 : se distingue par une augmentation significative du déficit budgétaire. Cela s'explique par la période de transition qu'a traversée l'économie tunisienne à la suite de la révolution. Cette augmentation est attribuable aux écarts substantiels constatés dans les dépenses de compensation (jusqu'en 2014), la masse salariale et les subventions.

La quatrième phase, de 2015 à 2022 : Cette deuxième période post-révolution constitue une étape de transition continue marquée par une augmentation constante du déficit budgétaire en Tunisie. Cette augmentation est attribuée à une croissance plus prononcée des dépenses publiques par rapport aux ressources disponibles. Selon l'explication de l'économiste et ancien ministre Habib Touhami, citée dans son article intitulé « Les dépenses de compensation : coût et légitimité », cette hausse du déficit découle d'une sous-estimation du poids des dépenses liées aux compensations, de la masse salariale et des subventions par rapport au budget de l'État.

Actuellement, le déficit budgétaire est estimé à environ 7.6 % du PIB. Dans son Bulletin de conjoncture économique daté de septembre 2022, la Banque mondiale a souligné que la Tunisie n'a pas entrepris les réformes nécessaires, notamment en ce qui concerne les subventions, pour éviter d'aggraver davantage la situation alarmante des finances publiques et pour prévenir l'approfondissement des déficits budgétaires et commerciaux.

III. Dette publique

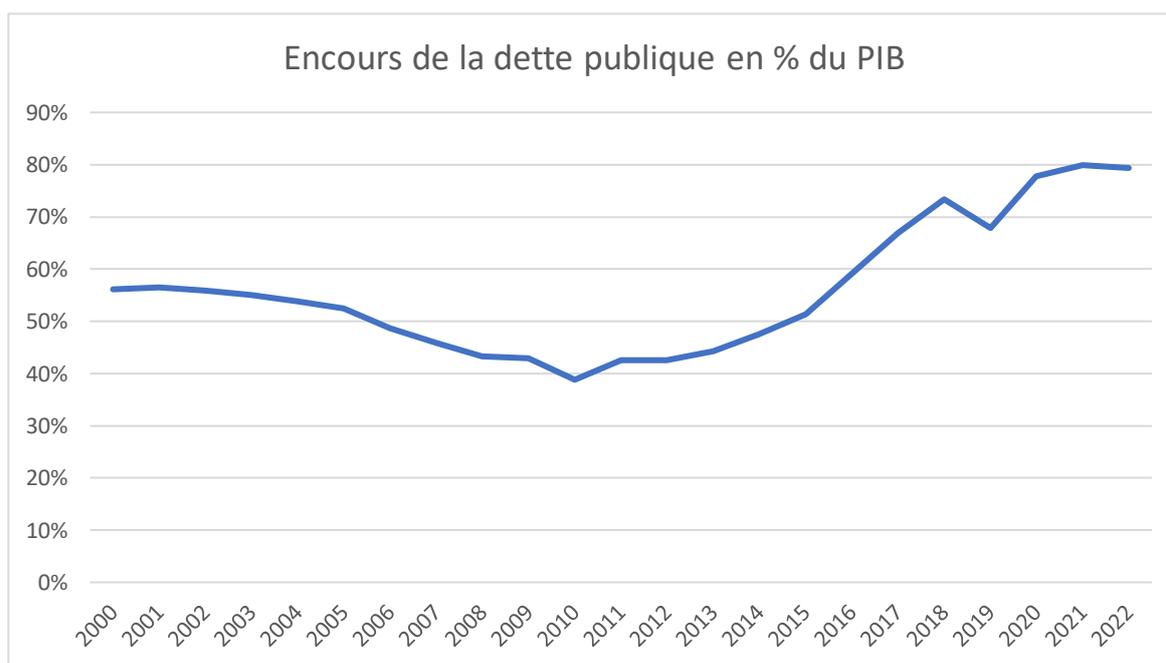
Le niveau extrêmement élevé du déficit a engendré une dette en constante augmentation. Les vulnérabilités et les contraintes auxquelles font face les Finances Publiques depuis le début de la seconde décennie des années 2000 résultent de l'accroissement des dépenses publiques à un rythme supérieur à celui des recettes. L'accent mis par l'État sur le financement des dépenses de gestion (comprenant les dépenses de compensation et la masse salariale) au détriment de l'investissement dans des projets rentables qui soutiennent à long terme la croissance économique du pays, a suscité de nombreux débats à l'échelle nationale et internationale concernant la soutenabilité de la dette tunisienne.

Entre 2000 et 2010, la dette publique a enregistré une croissance moyenne annuelle de 4%. Entre 2011 et 2021, ce taux a été multiplié par plus de quatre, atteignant 13,2% par an. À partir de 2016, la dette de l'État, exprimée en pourcentage du PIB, a atteint des sommets historiques en raison de trois principaux facteurs, à savoir :

- ❖ Le ralentissement de la croissance du PIB, passant à 6,4% par an à prix courants entre 2011 et 2021, comparé à 7,9% sur la période 2000-2010.
- ❖ Le maintien du taux moyen de déficit budgétaire de 2,27% observé entre 2000 et 2010 aurait suffi à éviter un endettement de 36 milliards de dinars au cours des années 2011-2021, représentant ainsi plus d'un tiers de la dette totale.
- ❖ La valeur du dinar a connu une dépréciation par rapport aux principales devises utilisées pour rembourser la dette extérieure entre 2010 et 2021. Cette dépréciation s'est élevée à 74% pour l'euro (passant de 1,897 dinar à 3,296 dinars), 95% pour le dollar (de 1,433 dinar à 2,792 dinars) et 56% pour le yen. Il est important de noter que la part de la dette publique extérieure représente près de 61% du total de la dette publique en 2021.

Le graphique présenté ci-dessous illustre l'évolution de la dette publique en pourcentage du PIB à partir de l'année 2000 :

Figure 12 : Evolution de la dette publique

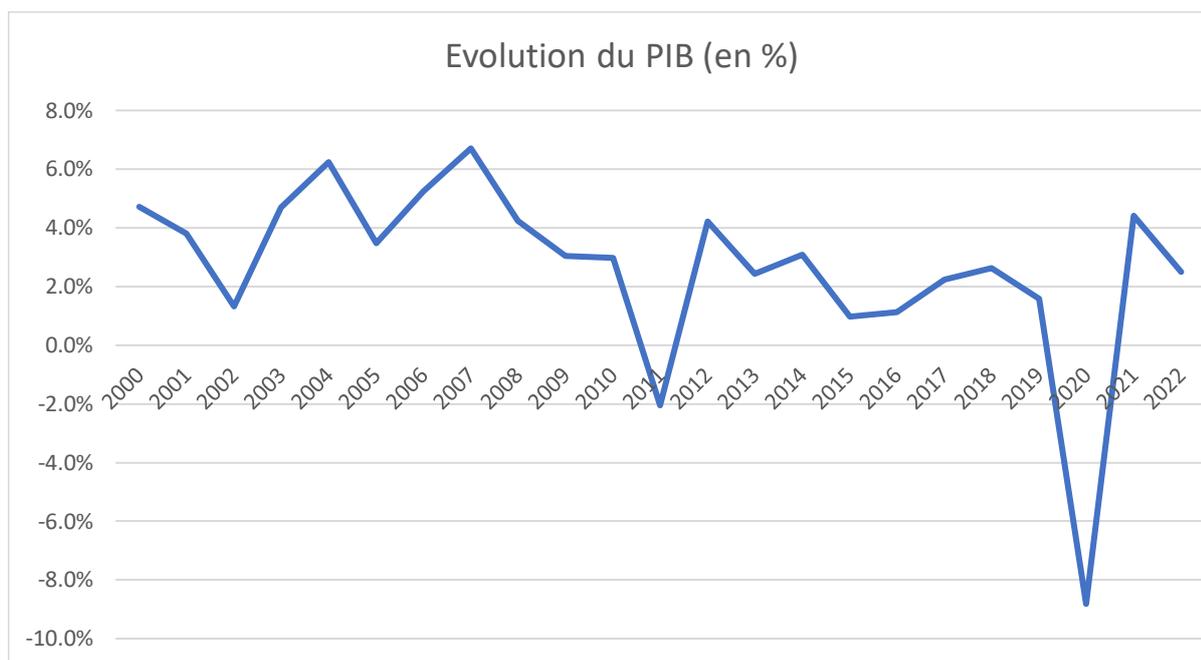


Source : Ministère des finances.

IV. La croissance économique en Tunisie

La croissance économique se quantifie par l'accroissement de la richesse générée au cours d'une période déterminée, évaluée à travers le produit intérieur brut (PIB). Le taux de croissance représente la variation entre le PIB au début et à la fin de la période en question. Le graphique ci-dessous illustre que cette variable présente des variations tout au long de la période d'étude.

Figure 13: Evolution du PIB



Source : BCT.

Entre 2000 et 2001, la croissance économique annuelle du produit intérieur brut (PIB) s'élevait à environ 5%, témoignant d'une politique économique et sociale équilibrée axée sur l'amélioration du bien-être des ménages.

En 2000, le taux de croissance économique annuelle du produit intérieur brut (PIB) a atteint environ 5%. Cette tendance se maintient également en 2001. En revanche, pour l'année 2002, le taux de croissance économique a diminué pour se situer en dessous de 2%, principalement en raison du ralentissement de l'activité agricole. En parallèle, la croissance économique de l'année 2003 s'approche de 5%, impulsée par l'augmentation des investissements, ainsi que par l'accélération du rythme de croissance des recettes touristiques et agricoles.

De 2003 à 2007, une progression constante de la croissance économique, oscillant entre 4% et 6%, a caractérisé cette période. Cette dynamique a été alimentée par le développement du secteur touristique et des services.

En revanche, de 2008 à 2010, la croissance économique a connu un déclin, atteignant 3% en 2010. Cette décélération est attribuable à la crise économique mondiale et à ses répercussions néfastes sur les économies nationales. En 2011, une chute marquée de -2,05% résultait de l'instabilité politique et sociale. Entre 2012 et 2019, la croissance a été modeste, avec une moyenne de 2% qui s'explique par la diminution des recettes touristiques, l'incertitude

politique et sécuritaire consécutive aux attentats terroristes, ainsi qu'une baisse de la valeur ajoutée du secteur des industries non manufacturières.

D'autre part, la plus forte diminution depuis l'indépendance a été enregistrée en 2020 en raison de la crise sanitaire, entraînant une décélération significative de la croissance économique. En effet, à l'exception du secteur agricole, l'économie tunisienne a subi une régression marquée de sa croissance.

SECTION 2 : MODELISATION DE LA RELATION ENTRE LE SYSTEME DE COMPENSATION ET LA SOUTENABILITE BUDGETAIRE

Dans cette section, nous nous efforcerons d'élucider la relation entre le système de compensation et le déficit budgétaire. Pour ce faire, nous présenterons les variables ainsi que le modèle VAR utilisé, l'échantillon d'étude, les sources des données et la méthodologie de travail.

I. Présentation des variables, méthodologie et tests préliminaires

1. Présentation des variables

Les séries utilisées dans cette étude sont annuelles. Les sources principales de nos données sont le Ministère des Finances, l'Institut Nationale des Statistiques (INS) et la Banque Centrale de Tunisie (BCT). Cette étude couvre une période allant de 2000 jusqu'en 2022. Le tableau présenté ci-dessous offre un récapitulatif des variables qui ont été sélectionnées.

Tableau 9 : Présentation des variables

Variables	Description	Fréquence	Mesure	Temporelle Période	Source
DC	Dépenses de compensation	Annuelle	En MDT	2000-2022	Le Ministère des finances
DB	Déficit budgétaire	Annuelle	En MDT	2000-2022	Le Ministère des finances
DP	Dette publique	Annuelle	En MDT	2000-2022	Le Ministère des finances
PIB	Produit intérieur brut au prix du marché	Annuelle	En MDT	2000-2022	La Banque Centrale de Tunisie

Source : Auteur.

2. Méthodologie de travail

2.1 Tests préalables à l'estimation

Tout d'abord, nous évaluons la stationnarité des variables à la fois dans leur niveau et leur première différence en utilisant le test de racine unitaire ADF (Augmented Dickey Fuller). Ce test vise à identifier la présence d'une racine unitaire dans une série temporelle et de déterminer si elle est stationnaire. Plus précisément, nous cherchons à vérifier l'hypothèse nulle

selon laquelle il existe une racine unitaire et que le processus autorégressif n'est pas stationnaire, par rapport à l'hypothèse alternative.

La phase la plus critique de cette démarche réside dans la réalisation du test de causalité. En effet, il revêt une importance majeure puisqu'il permet d'identifier la séquence temporelle des événements entre la variable à expliquer et les variables explicatives. Le test de Granger, qui est l'outil classique dans ce contexte, permet de sélectionner les variables qui présentent une relation de causalité significative. Il met en évidence le sens de la relation causale entre les différentes paires de variables.

2.2 Approche de Cointégration de Johansen et modélisation VECM

Notre recherche tire son inspiration d'études précédentes, notamment de l'analyse effectuée par LAMRI.k & TAIBI.B en 2021 portant sur « La modélisation de la corrélation entre les subventions gouvernementales et la croissance économique en Algérie : Utilisation de la cointégration et du modèle VECM ».

Avant de procéder à l'estimation, il est primordial de déterminer le nombre optimal de retards pour le modèle. Nous utiliserons le test de « VAR Lag Order Selection Criteria », en minimisant les indicateurs tels que le critère d'information LR (sequential modified LR test statistic), FPE (Final prediction error), AIC (Akaike information criterion), SC (Schwarz information criterion) et le critère d'information de Hannan-Quinn (HQ).

En effet, l'approche de cointégration de Johansen commence en utilisant le vecteur autorégressif (VAR), formulé de manière standard comme suit :

$$Y_t = A_1 Y_{t-1} + \dots + A_p Y_{t-p} + C + \varepsilon_t$$

Y_t : Vecteur colonne de variables ;

A_p : Matrice carrée de paramètres ;

ε_t : Vecteur des termes d'erreurs ;

Avec $t=1 \dots T$ et p représentent le retard optimal (Lag).

Nous prévoyons de conduire cette évaluation en utilisant des modèles vectoriels autorégressifs multiples (VAR). Ces modèles VAR vont nous permettre d'analyser les dynamiques et les interrelations entre les variables au fil du temps.

Dans cette démarche, nous entreprenons également l'estimation d'un modèle multivarié qui englobe les variables suivantes :

$$Y_t = \begin{pmatrix} \mathbf{DC} \\ \mathbf{DB} \\ \mathbf{DP} \\ \mathbf{PIB} \end{pmatrix}$$

Pendant le processus de modélisation, nous avons opté pour l'utilisation de la forme logarithmique afin de linéariser et homogénéiser les données. Cette approche logarithmique est couramment utilisée pour stabiliser les variations relatives dans les séries temporelles, contribuant ainsi à une représentation plus cohérente et compréhensible des relations entre les différentes composantes du modèle.

En procédant à cette modélisation, nous cherchons à vérifier l'existence de relations de long terme en utilisant l'approche de cointégration de Johansen. Cette vérification serait établie si les statistiques TRACE et les valeurs propres (Eigen Value) dépassent les seuils critiques correspondants.

En effet, la plupart des variables économiques et financières présentent des caractéristiques de processus non stationnaires. Après avoir démontré que toutes les séries sont intégrées d'ordre 1, ce qui les rend stationnaires, nous sommes désormais en mesure de procéder à l'estimation de notre modèle VECM (Modèle de Correction d'Erreur Vectoriel) qui est une extension du VAR (Modèle Vectoriel Autorégressif) conçu pour être appliqué à des séries temporelles non stationnaires. Ces séries deviennent stationnaires après intégration du même ordre, et nous avons préalablement vérifié leur cointégration.

3. Tests préliminaires

3.1 Statistiques descriptives

Avant d'entamer l'analyse multivariée, il est essentiel de procéder à une analyse des statistiques descriptives des diverses variables de l'étude. Cela permettra de fournir une vue d'ensemble des caractéristiques de ces variables, en incluant la moyenne, la valeur minimale et maximale, ainsi que l'écart-type. (Les résultats détaillés de notre analyse sont présentés dans les annexes allant de 1 à 6).

Tableau 10 : Statistiques descriptives des variables

Variable	Moyenne	Maximum	Minimum	Ecart-type	Jarque-Bera	P-value
DC	7.409757	9.392579	5.347108	1.226937	1.826742	0.401170
DB	7.800958	9.360053	6.326149	0.943267	1.671332	0.433586
DP	10.49438	11.65152	9.711297	0.634200	2.460634	0.292200
PIB	11.08569	11.87554	10.19186	0.523449	1.466318	0.480389

Source : construit par l'auteur à partir du logiciel Eviews 12.

Les dépenses de compensation présentent une valeur moyenne de 7.409757 durant toute la période d'étude. La valeur maximale est de 9.392579 en 2022 et la valeur minimale est de l'ordre de 5.347108 en 2001. En d'autres termes, la moyenne représente le niveau moyen du déficit, l'écart type mesure la dispersion des valeurs par rapport à cette moyenne, et les valeurs maximale et minimale indiquent les extrêmes observés au cours de la période.

Le déficit budgétaire a maintenu une moyenne stable à 7.800958, caractérisée par une variabilité évaluée à l'aide d'un écart type de 0.94. En 2020, année de la crise pandémique, le déficit a atteint son sommet à 9.360053, représentant le niveau le plus élevé, et a atteint son plancher à 6.326149, marquant ainsi le point le plus bas.

Les résultats du test de Jarque et Bera suggèrent que toutes les distributions des variables sont susceptibles d'être normales, car les probabilités associées dépassent le seuil de 5%. En d'autres termes, les données semblent suivre une distribution normale, comme indiqué par les résultats statistiques qui ne montrent pas de signes significatifs de divergence par rapport à la normalité.

3.2 Analyse de corrélation

Le tableau ci-dessous affiche la matrice des corrélations, incluant les coefficients ainsi que la probabilité de signification. Cette matrice permet d'évaluer le degré et la nature de relation entre deux variables dans notre étude.

Les dépenses de compensation semblent présenter une corrélation positive et statistiquement significative avec le déficit budgétaire (0,78). De manière similaire, on observe une corrélation positive modérée entre le produit intérieur brut et les dépenses de compensation (+0,95), ainsi qu'entre le produit intérieur brut et le déficit budgétaire (+0,85).

Tableau 11: Matrice de corrélation des variables

	DC	DB	DP	PIB
DC	1			
DB	0.78922431	1		
DP	0.83677630	0.90328721	1	
PIB	0.95590930	0.85539612	0.94783811	1

Source : construit par l'auteur à partir du logiciel Eviews 12.

3.3 Stationnarité des variables

Avant de déterminer l'ordre d'intégration des variables utilisées, il est nécessaire de procéder à une analyse de stationnarité. À cet effet, nous allons recourir aux tests suggérés par Augmented Dickey-Fuller (ADF). Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 12 : Résultats des tests de racine unitaire

Variables	Série en niveau		Série en 1 ère différence		Ordre d'intégration
	Avec constante	Avec constante et tendance	Avec constante	Avec constante et tendance	
DC	-0.65 (0.8387)	-1.76 (0.6854)	-3.69 (0.0126)	-3.64 (0.0509)	I (1)
DB	-0.14 (0.9312)	-3.54 (0.0587)	-7.91 (0.0000)	-7.86 (0.0000)	I (1)
DP	2.33 (0.9999)	-0.99 (0.9241)	-2.52 (0.0123)	-3.24 (0.0102)	I (1)
PIB	-5.16 (0.0780)	-1.66 (0.7323)	-5.087 (0.0006)	-5.084 (0.0031)	I (1)

Source : construit par l'auteur à partir du logiciel Eviews 12.

D'après les données du tableau, il semble que, pour les séries exprimées en première différence, les valeurs du test soient inférieures à la valeur critique à un seuil de 5%. Par conséquent, nous rejetons l'hypothèse nulle (présence d'une racine unitaire). Ce résultat implique que toutes les variables sont intégrées d'ordre un (I (1)). En conséquence, nous pouvons procéder à un test pour déterminer la présence de relations de cointégration, étant donné que toutes les variables sont intégrées au même ordre.

II. Résultats empiriques et analyses

1. Relations d'interdépendance entre les variables

Nous avons utilisé le test de causalité de Granger pour examiner l'interdépendance entre les variables incluses dans le modèle, à savoir : DC, DB, DP et PIB.

Afin d'explorer la relation de causalité entre les variables sélectionnées, il est nécessaire de procéder au test de causalité de Granger, basé sur deux hypothèses fondamentales :

- H0 : absence de relation de causalité ;
- H1 : présence de relation de causalité.

En effet, si la probabilité associée est inférieure à 5%, nous rejetons l'hypothèse nulle (H0) indiquant ainsi l'existence d'une relation de causalité. Dans le cas contraire, si la probabilité est supérieure à 5%, nous acceptons H0, suggérant l'absence de relation de causalité. Les résultats clés du test sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13: Résultat du test de causalité de Granger

	Retards	P-value	Décision
DB-DC	4	0.0254	DB cause DC
		0.4936	
DP-DC	4	0.3658	DC cause DP
		0.0179	
PIB-DC	4	0.0458	PIB cause DC
		0.2934	
DP-DB	4	0.7932	Inexistence de relation de causalité entre le DP et DB
		0.5784	
PIB-DB	4	0.4646	Inexistence de relation de causalité entre le DP et DB
		0.6041	
PIB-DP	4	0.1886	Inexistence de relation de causalité entre le PIB et DP
		0.0896	

Source : construit par l'auteur à partir du logiciel Eviews 12.

Les conclusions du test de causalité de Granger confirment l'existence de relations d'interdépendance entre les variables examinées. Plus précisément, il est établi de manière significative que le déficit budgétaire influe sur les dépenses de compensation.

2. Modélisation VECM

❖ Choix du retard optimal

Avant d'explorer la cointégration entre toutes les variables lors de l'analyse multivariée, il est essentiel de déterminer le retard optimal à utiliser pour nos estimations. À la suite des tests réalisés, il a été établi que le retard optimal, minimisant l'ensemble des critères d'information, est de $p=2$.

Tableau 14: Retard optimal

Laq	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	-22.20630	NA	0.000143	2.495838	2.694795	2.539017
1	73.03423	145.1284*	7.81e-08	-5.050879	-4.056096*	-4.834985
2	94.00687	23.96874	5.94e-08*	-5.524464*	-3.733854	-5.135856*

Source : construit par l'auteur à partir du logiciel Eviews 12.

❖ Analyse de cointégration

L'analyse de la cointégration vise à évaluer si deux variables non stationnaires sont liées de manière stable à long terme, en tenant compte des retards et des variables exogènes. Plusieurs tests de cointégration existent, le plus complet étant celui de Johansen. Quel que soit le test choisi, il ne possède de signification que pour des séries temporelles longues. Ainsi, cette analyse permet d'identifier de manière précise la véritable relation entre deux variables en recherchant l'existence d'un vecteur de cointégration et en neutralisant son effet si nécessaire.

Deux séries, x et y , sont considérées comme cointégrées lorsque deux conditions sont remplies : premièrement, elles présentent une tendance stochastique de même ordre d'intégration, et deuxièmement, une combinaison linéaire de ces séries peut être réduite à une série d'ordre d'intégration inférieur. En outre, le test de cointégration de Johansen repose sur deux statistiques : la statistique de la trace et la statistique de la valeur propre maximale. Il est important de noter que les distributions asymptotiques de ces statistiques ne suivent pas une distribution standard (Louis, 2009).

Étant donné que toutes les variables sont intégrées à un même ordre ($I(1)$), cela nous autorise à examiner les relations entre les niveaux des variables et ainsi à vérifier les propriétés à long terme des séries (cointégration).

Les résultats du test de cointégration de Johansen sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 15 : Test de trace

	Trace Stat	Valeur critique	Prob
H0 : r=0	59.10276	47.85613	0.0031
Au plus r=1	19.01441	29.79707	0.4919
Au plus r=2	8.759577	15.49471	0.3881
Au plus r=3	3.080854	3.841465	0.0792

Source : construit par l'auteur à partir du logiciel Eviews 12.

Nous avons réalisé le test de cointégration basé sur la comparaison du ratio de vraisemblance avec sa valeur critique. Les hypothèses du test sont formulées comme suit :

- H0 : r=0 (Il existe une relation de cointégration) ;
- H1 : r>0 (Il n'existe pas une relation de cointégration).

À la lumière des résultats de ce test, nous pouvons rejeter l'hypothèse nulle de l'absence de cointégration, car les valeurs observées (59.10276>47.85613) dépassent les seuils critiques au niveau de signification de 5%. En revanche, nous acceptons l'hypothèse nulle selon laquelle il existe une relation de cointégration entre les variables.

En conséquence, il est établi que le déficit budgétaire et le PIB auront un impact à long terme sur les dépenses de compensation.

❖ **Estimation du modèle VECM**

Les résultats des estimations concernant la relation à long terme sont récapitulés dans les tableaux suivants :

- ✓ Effet à long terme :

Tableau 16 : Résultats des estimations de la relation de long terme

Variable	Coefficient	T-statistic
DB	<u>0.569999</u>	<u>7.35203</u>
DP	<u>-2.036083</u>	<u>14.9189</u>
PIB	<u>3.932220</u>	<u>31.0491</u>

Source : construit par l'auteur à partir du logiciel Eviews 12.

Nous observons que la valeur absolue de la statistique de test ($|t\text{-Student}|$) est supérieure à 2, indiquant ainsi l'existence d'un impact significatif, d'une part, des dépenses de compensation et du déficit budgétaire, et d'autre part, des dépenses de compensation sur le PIB.

✓ Effet à court terme :

Tableau 17 : Résultats des estimations de la relation de court terme

Error Correction:	D(DC)	D(DB)	D(DP)	D(PIB)
CointEq1	-0.927666	-0.492153	-0.189049	0.020406
	0.0341125	(0.57174)	(0.03954)	(0.04770)
	[-2.71943]	[-0.86079]	[-4.78144]	[0.42781]

Source : construit par l'auteur à partir du logiciel Eviews 12.

Le tableau de l'estimation du modèle VECM nous montre que le signe du coefficient d'ajustement (force de rappel) est négatif (-0.92) et significatif ($(|t\text{-Student}|) = 2,71 > 2$), cela répond à l'une des caractéristiques des modèles VECM. Il existe alors un mécanisme à correction d'erreur, à long terme.

Le déficit budgétaire présente un taux d'ajustement significatif de (0,492153) par rapport à la dette publique, laquelle affiche une vitesse d'ajustement de (0,189049).

À court terme, les dépenses de compensation semblent être fortement influencées par leurs évolutions passées, ainsi que par celles du déficit budgétaire et de la dette publique. En revanche, leur réactivité aux valeurs passées du PIB ne semble pas être significative. En d'autres termes, les variations dans les dépenses de compensation sont davantage liées à leur propre historique et à celui des indicateurs budgétaires qu'aux performances économiques antérieures mesurées par le PIB.

3. Test de validation du modèle VECM

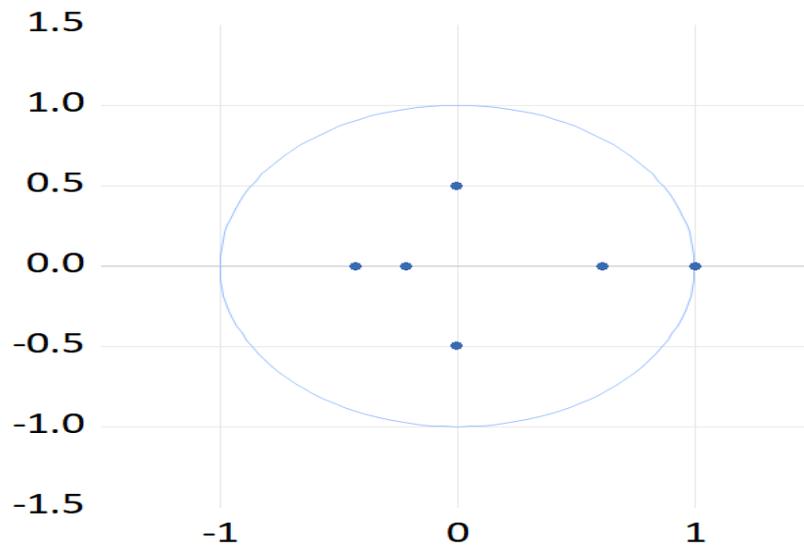
3.1 Stationnarité du modèle VECM

La vérification de la stationnarité du modèle s'effectue en utilisant le test des inverses des racines du polynôme caractéristique. Si tous les inverses des racines se situent à l'intérieur du cercle unité, cela confirme la stationnarité du modèle.

Il est à noter que toutes les valeurs propres sont situées à l'intérieur du cercle unité. Par conséquent, nous pouvons conclure que notre modèle est stationnaire.

Figure 14 : Test de stationnarité du modèle

Inverse Roots of AR Characteristic Polynomial



Source : construit par l'auteur à partir du logiciel Eviews 12.

3.2 Test de normalité de Jarque-Bera

Le test de Jarque-Bera est une méthode statistique utilisée pour évaluer la normalité d'une distribution. En cas de probabilité de Jarque-Bera inférieure à 5%, l'hypothèse nulle selon laquelle la distribution est normale est rejetée. En revanche, si la probabilité est supérieure à 5%, l'hypothèse nulle de normalité de la distribution est acceptée. Les résultats du test sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 18 : Test de normalité

Component	Jarque-Bera	Df	Prob.
1	0.555837	2	0.7574
2	0.388781	2	0.8233
3	1.524438	2	0.4666
4	3.898654	2	0.1424
Joint	6.367710	8	0.6061

Source : construit par l'auteur à partir du logiciel Eviews 12.

Les résultats du test de normalité du modèle suggèrent que les variables suivent une distribution normale, étant donné que la probabilité de Jarque-Bera (0,6061) dépasse le seuil de 5%.

3.3 Test d'autocorrélation

Pour valider un modèle économétrique, il est essentiel de vérifier l'absence d'autocorrélation entre les erreurs. Afin de réaliser cette vérification, on recourt au test de Multiplicateur de Lagrange LM, qui évalue la présence d'autocorrélation des erreurs dans le cadre de cette étude.

Tableau 19: Tests d'autocorrélation des erreurs

Lag	LRE*stat	Df	Prob	Rao F-stat	Df	Prob.
1	7.066339	16	0.9720	0.386254	(16, 25.1)	0.9739
2	11.20395	16	0.7967	0.655217	(16, 25.1)	0.8084

Source : construit par l'auteur à partir du logiciel Eviews 12.

À la lumière des résultats du test, nous pouvons conclure de manière affirmative qu'il n'y a pas d'autocorrélation entre les erreurs du modèle, étant donné que les probabilités sont supérieures à 5%.

4. Discussions des résultats de l'estimation

L'estimation du modèle VECM indique la présence d'un mécanisme de correction d'erreur à long terme, suggérant que les déséquilibres entre les dépenses de compensation, le déficit budgétaire, la dette publique et le produit intérieur brut (PIB) tendent à se compenser. En d'autres termes, ces variables ont des évolutions similaires à long terme.

Actuellement en Tunisie, cela pourrait se traduire par une corrélation entre les dépenses de compensation, le déficit budgétaire, la dette publique et le PIB. Par exemple, si les dépenses de compensation augmentent, cela pourrait entraîner une hausse du déficit budgétaire et, par conséquent, une augmentation de la dette publique. De même, des variations dans le PIB pourraient influencer les dépenses de compensation et le déficit budgétaire.

Les résultats obtenus révèlent qu'une augmentation de 1% de la part du déficit budgétaire entraîne une hausse des dépenses de compensation de 0,56%. De plus, en cas de choc positif, il semble que le déficit budgétaire ait un impact plus prononcé sur les dépenses de compensation, avec un effet positif observé dès la première année (voir Annexe 6).

Par ailleurs, les estimations effectuées à l'aide du Modèle VECM révèlent qu'à long terme, toutes les variables de notre modèle présentent une significativité statistique. En ce qui concerne le déficit budgétaire, son coefficient affiche une signification statistique positive. En contexte tunisien, cette observation pourrait être interprétée comme indiquant que la persistance d'un déficit budgétaire important a un impact significatif sur l'augmentation des dépenses de

compensation. Cela pourrait résulter de politiques de compensation mises en place pour atténuer les conséquences économiques et sociales du déficit.

Quant à la dette publique, son coefficient est statistiquement significatif et présente une influence négative sur les dépenses de compensation. Lorsqu'elle augmente, la dette publique exerce une pression négative sur ces dépenses, suggérant possiblement des inquiétudes quant à la soutenabilité des dépenses publiques. Ces résultats impliquent la nécessité d'ajustements afin de maintenir l'équilibre budgétaire à long terme et soulignent l'importance d'une gestion prudente des finances publiques en vue d'assurer la stabilité économique.

La constatation selon laquelle le PIB est statistiquement significatif et positif dans le modèle VECM suggère qu'une augmentation du produit intérieur brut (PIB) est associée à une augmentation statistiquement significative des dépenses de compensation. Cette observation peut être interprétée comme une indication que la croissance économique a le potentiel de renforcer la capacité du gouvernement à financer des politiques de compensation. En période d'expansion économique, les revenus augmentent généralement, offrant ainsi au gouvernement la possibilité d'allouer davantage de ressources aux programmes de compensation. Ces programmes peuvent prendre la forme d'aides sociales, de subventions ou d'autres formes de soutien financier destinées à atténuer les conséquences économiques et sociales pour les citoyens.

On observe que le niveau élevé du déficit budgétaire et l'augmentation substantielle de la dette publique suscitent des inquiétudes quant à la soutenabilité de la situation financière du pays. Ces déficits budgétaires persistants au cours des dernières années ont conduit la dette publique à atteindre environ 80 % du produit intérieur brut (PIB) en 2022, entraînant simultanément une augmentation du service de la dette.

On peut améliorer le déficit budgétaire en favorisant une augmentation soutenue des recettes fiscales, notamment et principalement par l'élargissement de l'assiette fiscale et accessoirement par le biais de l'augmentation des taux d'imposition et(ou) l'introduction de nouvelles taxes, ainsi que par une application plus rigoureuse de la réglementation fiscale en vigueur. Cette approche permettrait non seulement de renforcer les rentrées financières de l'État, mais aussi d'assurer une meilleure conformité des contribuables aux obligations fiscales et une répartition plus équilibrée de la charge fiscale. En veillant à une application plus stricte des règles en place et en introduisant des réformes fiscales appropriées, le gouvernement pourrait potentiellement réduire le déficit budgétaire, contribuant ainsi à une meilleure santé financière du pays.

SECTION 3 : REFORME DU SYSTEME DE COMPENSATION ET PRESERVATION DU ROLE SOCIAL DE L'ETAT

I. Expériences internationales

1. L'expérience de réforme au Mexique

Jusqu'à la fin de l'année 1996, le programme de subvention au Mexique était inefficace, car seulement 40 % des familles démunies bénéficiaient d'une aide gouvernementale, avec un taux de pauvreté élevé dans les milieux ruraux. En 1997, le gouvernement mexicain a répondu à ce défi en mettant en place un programme plus ciblé appelé "transferts conditionnels monétaires". Ce programme de réforme du système de subvention visait à réduire le taux de pauvreté en couvrant 5 millions de familles, soit le quart de la population. Le coût annuel de ce programme s'élevait à 3,5 milliards de dollars, permettant à l'État mexicain d'économiser près de 30 % du budget alloué aux subventions.

Au fil des années, ce programme ciblé s'est révélé plus efficace et efficient, entraînant des améliorations significatives. En conséquence, il a contribué à l'amélioration de la santé des groupes cibles en termes d'équilibre nutritionnel et a favorisé une augmentation du taux de scolarité dans les milieux ruraux.

2. L'expérience de réforme en Indonésie

L'Indonésie a entamé une révision de son système de compensation à partir de l'année 2005, marquée par une flambée des prix des produits énergétiques, entraînant des coûts de subventions considérables pesant lourdement sur le budget de l'État. Face à cette situation, le gouvernement a pris des mesures drastiques vis-à-vis des subventions à caractère universel. Tout d'abord, la réforme a consisté notamment en une réduction substantielle des subventions accordées aux hydrocarbures, impliquant une augmentation des prix de 30 % pour les carburants. Ensuite, des transferts financiers directs en espèces ont été instaurés en faveur des familles pauvres, touchant près de 20 millions de ménages, accompagnés d'un programme d'assurance médicale et d'un programme de subvention à l'éducation.

Le coût du programme d'assistance financière représentait 0,9 % du PIB, générant ainsi 24 % d'économies en termes de coût budgétaire de compensation.

En 2006, l'assistance financière a été suspendue en raison de la baisse des prix des produits énergétiques à l'échelle internationale. Cependant, elle a été réintroduite fin 2007 avec l'avènement de la crise financière, marquée par une augmentation des prix énergétiques et alimentaires. Au cours de la même année, un programme parallèle a été lancé pour fournir une

subvention financière conditionnée à l'inscription des enfants à l'école. Ce programme devrait toucher près de 3 millions de ménages.

Les expériences internationales démontrent qu'il est possible d'entreprendre des réformes des subventions qui renforcent l'équité. Le cas de l'Indonésie constitue un exemple particulièrement pertinent pour la Tunisie. Les enseignements tirés de l'expérience indonésienne mettent en lumière l'importance de permettre aux ménages et aux secteurs de se préparer avant une réforme. Ces programmes sont dotés de mécanismes de ciblage visant à atteindre les couches les plus vulnérables.

Tableau 20: Réforme des subventions aux prix des carburants en Indonésie

Mesures d'atténuation	Indonésie
Transferts monétaires conditionnés	✓
Transferts monétaires non-conditionnés	
Transferts monétaires pour couvrir la hausse du prix du GPL	
Transferts monétaires ciblés pour certains secteurs et occupations (opérateurs du transport)	✓
Base de données des bénéficiaires	✓
Registre de niveau de vie de la population	✓
Système de ciblage précis et transparent	✓
Compte bancaire pour chaque bénéficiaire	
Carte à puce	

Source : Banque Mondiale.

3. L'expérience de réforme en Inde

L'expérience indienne s'est déroulée en quatre phases, entre 1992 et 2011, avec une série d'ajustements entrepris pour améliorer la transparence et l'efficacité dans le choix des indicateurs du niveau de vie, tout en réduisant les erreurs de ciblage. Cette expérience présente également l'avantage de minimiser les incompatibilités entre les procédures d'estimation de la pauvreté et d'identification des personnes défavorisées, permettant ainsi une meilleure cohérence entre les évaluations réalisées par les planificateurs et celles effectuées sur le terrain.

Le planificateur indien a initialement constaté la difficulté de vérifier les revenus d'un grand nombre de ménages travaillant dans le secteur informel. Ainsi, la politique de ciblage a été mise en œuvre en trois phases. Dans un premier temps, les ménages considérés comme "visiblement non pauvres" ont été identifiés. Ensuite, dans une deuxième phase, les aides ont

été allouées aux autres ménages en fonction de la faiblesse de leurs niveaux de dépenses totales respectifs, en commençant par ceux ayant les niveaux de dépenses totales les plus bas, jusqu'à l'épuisement du budget alloué à ces aides.

Au cours de la troisième phase, le planificateur a pris conscience de la subjectivité des critères d'exclusion et de l'évaluation des niveaux de vie des ménages. Afin de remédier à cela, il a substitué la dépense totale par un indicateur synthétique, fondé sur une approche multidimensionnelle lors de l'évaluation du niveau de vie, afin de classer les ménages en fonction de leur mérite aux aides sociales.

Dans sa phase finale, le planificateur indien a abordé le problème des malversations dans l'octroi des aides en réduisant l'asymétrie d'information. Il a choisi des indicateurs "vérifiables" exempt de possibilités de détournement. La nouvelle procédure de ciblage, élaborée en 2009, se décline en trois étapes :

- ❖ Exclure automatiquement les ménages visiblement non pauvres en se basant sur des indicateurs observables et non falsifiables.
- ❖ Inclure automatiquement les ménages visiblement pauvres et leur accorder la subvention en priorité.
- ❖ Classer les autres familles en leur attribuant des scores reflétant leurs niveaux de privation respectifs dans chacun des critères définis, puis accorder des aides à ceux ayant les scores globaux les plus bas, dans la limite du budget disponible.

4. L'expérience de réforme au Maroc

Le planificateur marocain a choisi d'adopter un ciblage géographique. En utilisant une carte de pauvreté détaillée, il a mis en place un ciblage universel au sein de chaque sous-localité, sans toutefois prendre en compte les caractéristiques sociodémographiques des ménages bénéficiaires des subventions.

Le rapport de la Banque mondiale, publié en 2012, souligne la persistance de l'erreur de ciblage malgré les efforts déployés pour affiner le ciblage géographique. Selon ce rapport, le ciblage géographique au Maroc est largement utilisé en raison de l'introduction et de la sophistication croissante des cartes de la pauvreté. Cependant, cette approche ne permet pas d'identifier les bénéficiaires finaux de manière précise. Dans la plupart des cas, la décision finale sur les bénéficiaires repose sur des commissions ou des individus, qui utilisent des critères laissant une grande part à leur interprétation ou à leur pondération. Ce manque de transparence

rend difficile pour la population de contester toute erreur ou fraude (qu'il s'agisse d'exclusion injustifiée ou d'inclusion abusive au programme).

Les experts de la Banque mondiale ont ainsi conclu que l'utilisation plus efficace des cartes de la pauvreté, basée sur l'expérience internationale, pourrait permettre de construire un système de ciblage précis et cohérent, combinant le ciblage géographique et le ciblage direct des ménages. Ils ont également souligné que l'établissement d'un registre des bénéficiaires, dans une seconde phase, favoriserait la coordination intersectorielle nécessaire pour aborder les aspects multidimensionnels de la pauvreté et de la vulnérabilité.

II. Réforme du système de compensation en Tunisie

1. Réforme du système de compensation des produits de base

1.1 Scénario 1 : ciblage et transferts directs

Dans ce premier scénario, l'accent est mis sur un ciblage amélioré des subventions par l'abandon du système de compensation universelle sur les prix, au profit d'une redistribution directe des revenus vers les catégories nécessiteuses. Cette approche vise à remplacer le soutien financier aux prix par une allocation directe d'aides financières aux individus les plus vulnérables.

La mise en place d'un nouveau paradigme de compensation axé sur les populations vulnérables implique l'instauration d'un système novateur et l'adoption d'une approche graduelle pour ajuster les prix sur une période de quatre années à partir de 2023.

Les axes majeurs de cette réforme comprennent :

Enregistrement Automatique pour une Inclusion Maximale

- Mise en place du principe de l'enregistrement automatique pour assurer l'inclusion de toutes les familles éligibles.
- Utilisation d'une plateforme dédiée pour garantir la transparence dans l'octroi des aides.

Campagne de Sensibilisation sur les Avantages du Nouveau Système

- Lancement d'une campagne nationale de sensibilisation pour informer les citoyens sur la nécessité et les avantages de la transition.

Transferts Financiers Préventifs avant l'Ajustement des Prix

- Attribution d'une aide financière directe aux bénéficiaires avant l'ajustement progressif des prix.
- Fixation du montant des transferts équivalent à la valeur de l'augmentation des prix des produits subventionnés.

Mécanismes Divers pour l'Enregistrement des Bénéficiaires

- Utilisation de tous les moyens disponibles pour l'enregistrement des bénéficiaires.
- Mise en œuvre d'une plateforme dédiée pour assurer la transparence dans l'attribution des primes.

Gouvernance et Suivi Efficaces du Nouveau Système

- Établissement d'un mécanisme de gouvernance dédié au suivi et à l'efficacité du système de compensation.
- Garantie d'une gestion transparente et responsable de l'allocation des aides.

1.2 Scénario 2 : Maintenir la stabilité de la politique de compensation tout en apportant des ajustements

Ce scénario propose de maintenir une constance dans la politique de compensation en allouant annuellement un montant dédié à la Caisse Générale de Compensation (CGC) pour couvrir les dépenses. Cependant, des ajustements seront apportés pour s'adapter aux évolutions économiques et assurer une gestion optimale des ressources allouées.

Diversification des sources de financement :

Identifiez de nouvelles sources de financement pour la Caisse Générale de Compensation (CGC). Cela pourrait inclure la recherche de partenariats publics-privés, l'exploration de sources de financement alternatives, ou le développement de fonds dédiés provenant d'autres secteurs économiques.

Imposition sélective et élargie :

Imposer des catégories considérées comme étant en dehors du périmètre de subvention. Cela pourrait inclure les cafés, restaurants, hôtels, et l'introduction d'une taxe sur les biens de luxe pour générer des revenus supplémentaires.

Ajustement régulier des prix :

Mettre en place un mécanisme permettant l'ajustement régulier des prix des produits subventionnés. Ceci garantira que la compensation reste alignée avec les coûts réels et évitera une pression excessive sur le budget de l'État.

Renforcement des mécanismes de contrôle :

Ce renforcement concernera les circuits de distribution des produits subventionnés et doit être soutenue par une digitalisation de ces processus pour réduire les risques de fuites de subventions, en particulier dans le secteur informel et la contrebande, minimiser les pertes liées à la multitude des acteurs intervenants et améliorer la traçabilité des produits subventionnés.

Réforme de la gouvernance de la compensation :

La réforme majeure de la gouvernance de la compensation a pour objectif d'accroître l'efficacité et la transparence. Cela peut inclure la mise en place de comités de surveillance indépendants, des audits réguliers, et une refonte complète du système pour le rendre plus adaptable aux changements économiques.

2. Réforme du système de subvention des produits énergétiques

2.1 Scénario 1 : Atteindre la transparence des prix d'ici 2025

Dans le but d'établir la vérité des prix des produits énergétiques d'ici 2025, un scénario de réforme stratégique est envisagé, comprenant une évaluation continue des mesures mises en œuvre et une réactivité aux réactions des consommateurs. Ce processus permettra un ajustement progressif pour un meilleur encadrement, assurant ainsi l'efficacité et la pertinence des réformes entreprises.

Ajustements périodiques des prix des carburants :

Dans le cadre d'une approche de réforme des subventions énergétiques, une proposition consiste à effectuer des ajustements périodiques des prix des carburants, avec une augmentation de 10% à chaque période. Cette démarche, appliquée annuellement, pourrait permettre de réduire les dépenses de compensation d'environ 800 millions de dinars. Cette stratégie vise à rationaliser les coûts tout en encourageant une utilisation plus responsable des carburants.

Le tableau ci-dessous illustre les ajustements liés aux prix des carburants :

Tableau 21 : Ajustements liés aux prix des carburants

	Prix (mil/L)	Ajustement (mil/L) de 10%	Rendement ajustement sur 12 mois (MD)
Gasoil 50 ppm	2205	221	106
Gasoil ordinaire	1985	199	373
Essence	2525	253	250
Pétrole domestiques	950	95	1
Pétrole industriel	1710	171	2
FIOUL*	1030	103	19
GPL domestique**	8.8	1	33
GPL industriel***	1680	168	16

*(Dinar/Tonne), **(Dinar/Bouteille de 13,5 kg), *** (Dinar/Tonne)

Source : Ministère des Finances.

Cette proposition repose sur une transition graduelle vers des prix plus alignés sur les coûts réels, tout en encourageant des comportements énergétiques responsables. Une communication transparente et éducative sera essentielle pour obtenir le soutien du public et souligner les avantages à long terme de cette réforme. De plus, les économies réalisées peuvent être réinvesties dans des initiatives durables, renforçant ainsi l'engagement envers une transition énergétique plus verte.

Ajustements périodiques des prix d'électricité et du gaz :

Ces ajustements pourraient être proposés par une commission technique ad hoc. L'objectif est d'appliquer ce mécanisme d'ajustement automatique tout en préservant les couches sociales vulnérables. Une autre proposition consiste à verser une prime de subvention directement sur les comptes des populations à faible revenu. Cette mesure vise à atténuer l'impact sur les ménages les plus vulnérables tout en poursuivant l'objectif global de réduction des dépenses de compensation.

En effet, l'ajustement des prix de l'électricité, résultant d'une augmentation de 10%, se traduit par une diminution des subventions d'environ 504 millions de dinars, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 22 : Ajustements liés aux prix d'électricité

	Prix de vente (mil/KWh)	Subvention (MD)	Ajustement de 10%	Rendement ajustement sur 12 mois (MD)
Haute Tension	333	14	33	47
Moyenne tension	320	420	32	232
Basse tension	243	1564	24	225
Subvention Electricité		1999		504

Source : Ministère des Finances.

En ce qui concerne l'ajustement des prix du gaz, une augmentation de 10% se traduit par une diminution des subventions d'environ 112 millions de dinars, comme en atteste le tableau ci-dessous.

Tableau 23 : Ajustements liés aux prix du gaz

	Prix de vente (D/TEP)	Subvention (MD)	Ajustement de 10%	Rendement ajustement sur 12 mois (MD)
Haute pression	814	289	81	39
Moyenne pression	721	382	72	35
Basse pression	560	688	56	37
Subvention Gaz		1359		112

Source : Ministère des Finances.

Il est observé qu'un ajustement de 10 % des prix des produits énergétiques pourrait permettre de réduire les dépenses de compensation de 1416 MD, contribuant ainsi au soutien du budget de l'État. Les fonds ainsi économisés pourraient être réaffectés à des projets d'investissement à long terme, assurant ainsi une source de revenus durable pour couvrir ces dépenses de compensation. Cette approche aurait l'avantage de minimiser le déficit budgétaire tout en favorisant l'équité sociale.

La mise en place de telles réformes pourrait également offrir des avantages supplémentaires. Par exemple, la diversification des investissements pourrait créer de nouvelles opportunités économiques, stimuler la croissance et générer des revenus supplémentaires pour le budget de l'Etat. De plus, cette approche pourrait encourager l'efficacité énergétique et la

transition vers des sources d'énergie plus durables, contribuant ainsi à long terme à la réduction des coûts et à la préservation de l'environnement.

Il serait essentiel de mener une analyse approfondie des impacts potentiels sur différents secteurs de la société afin de mettre en œuvre ces réformes de manière équilibrée et équitable. En outre, la communication transparente des objectifs et des avantages de ces ajustements de prix serait cruciale pour obtenir le soutien du public et des parties prenantes.

2.2 Scénario 2 : Le concept de transfert de l'aide sociale via la facture d'électricité

Le concept de transfert de l'aide sociale via la facture d'électricité représente une approche novatrice pour réformer le système de subvention des produits énergétiques. Cette réforme repose sur la logique du ciblage par la consommation, contrairement au transfert monétaire qui se base sur le ciblage par le revenu. L'idée sous-jacente est que le niveau de vie des ménages est étroitement lié à leur consommation d'électricité.

En pratique, cette réforme utiliserait la facture d'électricité comme un double support. D'une part, elle servirait d'assiette d'éligibilité, permettant une reconnaissance automatique de la population pauvre et modeste. La consommation d'électricité devient ainsi un indicateur du niveau de vie, reflétant le pouvoir d'achat des ménages. D'autre part, la facture d'électricité deviendrait un canal de transfert systématique de la subvention, exploitant l'efficacité du réseau électrique actuel pour une reconnaissance précise de la consommation des foyers et une facturation rapide.

Cette approche présente plusieurs avantages. Tout d'abord, elle permet une identification précise des bénéficiaires potentiels, en évitant les inefficacités associées à des critères de revenu plus larges. De plus, elle s'aligne sur les comportements individuels, prenant en compte les choix de consommation et les arbitrages entre le confort et l'économie. Enfin, elle capitalise sur l'infrastructure existante du réseau électrique, facilitant la mise en œuvre et la gestion du processus.

Cependant, une mise en œuvre réussie de cette réforme nécessiterait une communication transparente, des mécanismes de contrôle efficaces pour éviter les abus, et une évaluation continue pour ajuster les paramètres en fonction des besoins changeants de la société.

Tableau 24: Ciblage Dynamique par la Facture d'Électricité pour les Subventions Énergétiques

<p>Reconnaissance et Classification Instantanées</p>	<p>Utiliser la facture d'électricité permet une identification rapide et exhaustive des ménages en fonction de leur niveau de consommation. Comparé au transfert monétaire, cela réduit le risque d'exclusion de certains ménages (problème d'efficacité) et d'inclusion de ménages non-méritants (problème d'efficience).</p>
<p>Logistique de Transfert Simplifiée</p>	<p>Le ciblage par la facture d'électricité offre un canal de transfert rapide, sans nécessiter d'infrastructures supplémentaires ni de coûts de transaction importants. En comparaison, le transfert monétaire direct exige une bancarisation généralisée ou des transferts par la poste avec des frais supplémentaires.</p>
<p>Mise à Jour Mensuelle des Bénéficiaires</p>	<p>La fréquence mensuelle de la facture d'électricité permet une mise à jour régulière des niveaux de consommation et du classement des ménages dans la grille d'éligibilité. À la différence du transfert monétaire direct, qui nécessite une actualisation périodique complexe, la facture d'électricité redéfinit automatiquement le statut des bénéficiaires chaque mois.</p>

Source : Élaboré par nous-même à partir des recommandations faites par des organismes internationaux.

Cette réforme propose une approche efficiente et dynamique, alignée sur les comportements de consommation, tout en minimisant les obstacles logistiques et financiers associés à d'autres méthodes de transfert de subventions.

CONCLUSION

Dans ce chapitre, nous avons exposé l'évolution du système de compensation, suivi d'une analyse empirique portant sur la relation entre ce système et la soutenabilité budgétaire en Tunisie. Pour ce faire, nous avons sélectionné des variables pertinentes liées à la soutenabilité budgétaire sur une période de 22 ans. Nous avons appliqué les tests recommandés par Augmented Dickey-Fuller, suivi du test de cointégration. Enfin, nous avons procédé à l'estimation du modèle VECM, accompagné de tests de validité du modèle.

Les résultats obtenus ont mis en évidence l'existence d'une relation à long terme entre le système de compensation et la soutenabilité budgétaire. Afin de soutenir le budget de l'État tout en préservant son rôle social, nous avons élaboré plusieurs scénarios de réformes spécifiques liées aux compensations des produits alimentaires et énergétiques.

CONCLUSION GENERALE

Le système des subventions a été instauré pour garantir une qualité de vie décente aux citoyens les plus défavorisés. Dans cette optique, l'État assume des dépenses afin de protéger la population la plus vulnérable contre les variations des prix, contribuant ainsi à réduire les disparités sociales. Toutefois, de manière paradoxale, cette politique semble actuellement jouer un rôle inverse. Le système actuel de subvention favorise davantage ceux qui ont une consommation plus élevée. En conséquence, ce sont les catégories socio-économiques les plus aisées, les industriels, les établissements hôteliers, etc., qui tirent le plus grand avantage de ce système.

La question de savoir si les systèmes de subvention renforcent ou compromettent la soutenabilité budgétaire dépend de divers facteurs, tels que la manière dont ces subventions sont financées, leur impact sur l'économie, et si elles sont ciblées de manière efficace. En général, des subventions bien conçues et ciblées peuvent contribuer à atteindre des objectifs économiques et sociaux, mais si elles sont mal gérées, elles peuvent entraîner des pressions budgétaires insoutenables.

Notre recherche a tenté d'évaluer l'efficacité de ce système de compensation, identifier ses lacunes et explorer des pistes de réforme et de proposer des solutions qui, tout en assurant la viabilité budgétaire de l'État, préservent également son rôle social essentiel. L'objectif est de concilier les impératifs économiques avec la responsabilité sociale de l'État envers ses citoyens.

Le travail a été organisé en deux chapitres. Nous avons consacré notre premier chapitre à mettre en lumière la réalité du système de compensation en Tunisie, notamment au niveau de la Caisse Générale de Compensation (CGC), qui subventionne des produits essentiels tels que les denrées alimentaires de base, ainsi que d'autres produits comme les hydrocarbures et le transport. Nous avons également pris le temps de présenter et de définir les concepts clés liés à la soutenabilité budgétaire.

Le deuxième chapitre a été dédié à l'étude de l'évolution du système de compensation, du déficit budgétaire, de la dette publique et du produit intérieur brut (PIB). Ce chapitre inclut également une analyse empirique visant à évaluer les répercussions du système de compensation sur l'équilibre financier de l'État. La période d'étude s'étend sur 22 ans, de 2000

à 2022, bien que cet échantillon soit considéré comme restreint en raison de la non-disponibilité de certaines données.

Suite à cette analyse, nous avons constaté que nos variables sont stationnaires d'ordre 1. Face à cette constatation, nous avons choisi d'utiliser l'estimation du Modèle à Correction d'Erreur Vectorielle (VECM) afin de mieux comprendre la relation à la fois à court et à long terme entre les différentes variables.

Enfin, en nous appuyant sur des expériences internationales comparables à la situation en Tunisie, nous avons formulé des propositions de réforme pour notre système de compensation. La plupart des économistes locaux et des institutions économiques internationales telles que le FMI et la Banque mondiale soulignent la nécessité de le remplacer de manière progressive par un système plus ciblé. Cependant, la question qui se pose est de savoir quel timing choisir pour mettre en œuvre cette réforme.

La compensation est devenue un fardeau financier pour le budget de l'État, devenant ainsi un obstacle significatif au développement et à l'investissement. La manière de gérer ce système impacte également les entreprises, entraînant des retards de paiement et des arriérés. Dans ce contexte, notre recherche aspire à trouver un compromis nécessaire pour réformer ce système devenu très budgétivore. Il ne répond plus aux objectifs initiaux qui étaient de soutenir les familles tunisiennes démunies et de classe moyenne.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Articles scientifiques

- ❖ ABDENADIR.M et KAMAL.O,2022. « La réforme des subventions aux prix des carburants en Algérie : une analyse en équilibre général calculable ».
- ❖ Adrian.F, Malcolm. H, Jeni. K et Kate. W, 2002. Extrait de recueil de référence pour les stratégies de lutte contre la pauvreté « chapitre 06 : dépenses publiques », p.31.
- ❖ Akari.T, & Jouili.M. (2010). « La transmission des effets de la crise alimentaire sur les dépenses de compensation : Cas de la Tunisie » (No. 308-2016-5068).
- ❖ Akesbi.N. (2006). « Les subventions alimentaires : le pire ou le moins mauvais système pour lutter contre la pauvreté ? ». Critique économique, (18).
- ❖ Banque Africaine de Développement,2013. « Subventions alimentaires et aides sociales directes : vers un meilleur ciblage de la pauvreté monétaire et des privations en Tunisie».
- ❖ Bean, Charles.R, and Willem.Buiter., 1987., « The Plain Man's Guide to Fiscal and Financial Policy », London: Employment Institute.
- ❖ BEN YAHIA.J, 2015. Le système des finances publiques tunisien : Etat des lieux et introduction aux enjeux de la prochaine réforme », Observatoire Tunisien de l'Economie.
- ❖ BENALI.N, & ABDELKAFI. I. (2019). « The macroeconomic impacts of natural disasters: evidence from Tunisia. Orienter l'investissement vers un développement durable et une croissance partagée », p71.
- ❖ BENRABOUH, F. Z, & Eddine, T. B. (2023). « L'impact des dépenses publiques sur la croissance économique au Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc) ». Revue d'Economie et de Statistique Appliquée.
- ❖ CHAOU, S. R., & NOUATIN, G. S. (2022). « Les leviers de la soutenabilité budgétaire au Bénin ». Revue Internationale du Chercheur.
- ❖ Croce.E.,2001., Conférences sur la macro-économie : Evaluation du solde budgétaire. FMI., Washintong., p.20-21.
- ❖ Dhaoui, I. (2015). «The impacts of falling oil prices on the Tunisian economy». Research Unit Money, Development and Infrastructures (MODEVI), Faculty of Economics and Management of Sfax.
- ❖ FMI., 1996., « Ajustement budgétaire : principes directeurs », Série n°49-F. Washintong. p.15-16.

- ❖ Fozzard, A., Holmes, M., Klugman, J., & Withers, K..2002. Chapitre 6 Dépenses publiques.
- ❖ François.A., Olivier.F., Rémy.R., Finances publiques., 2eme édition., p.40.
- ❖ Heyer, É., & Sampognaro, R. (2015). L'impact des chocs économiques sur la croissance dans les pays développés depuis 2011. *Revue de l'OFCE*, (2), 141-167.
- ❖ Kadria, M., & Boulila, G. (2012). « Le système de compensation en Tunisie : quelles réalités et quel avenir ? ». University Library of Munich, Germany.
- ❖ L'ITCEQ (2017) : « quelle stratégie de réforme de la subvention énergétique en Tunisie ».
- ❖ L'ITCEQ (2017) :« Gestion des dépenses publiques : Détermination d'un seuil optimal du déficit budgétaire ».
- ❖ L'ITCEQ (2021) : « Réforme de ciblage des subventions alimentaires ».
- ❖ L'ITCEQ (2022) : « Les effets des règles sur la politique budgétaire ».
- ❖ La Banque Mondiale, 2013. « Vers une meilleure équité : les subventions énergétiques, le ciblage et la protection sociale en Tunisie ». Rapport n°82712-TN.
- ❖ La Banque Mondiale,2023. « Réformer les subventions énergétiques pour une économie durable ». Bulletin de conjoncture économique, Tunisie.
- ❖ LAMRI.K., & TAIBI.B,2021. « Modélisation de la relation des subventions gouvernementales et la croissance économique en Algérie : Modèle de Cointégration et VECM ».
- ❖ MEKOUAR, M., & EL BAKKOUCHI, M. (2021). « Les Effets de la politique budgétaire sur l'activité de la croissance économique au Maroc ». *Revue Internationale du Chercheur*.
- ❖ OCDE,2002. « Soutenabilité budgétaire : Le rôle des règles », Publications OCDE,Paris.
- ❖ OCDE,2022. « Subventions, concurrence et échanges » -note de référence.
- ❖ OCDE,2022. « Une meilleure planification pour une meilleure gouvernance budgétaire en Tunisie, le cadre de dépenses à moyen terme ».
- ❖ SINGARE, H. B. (2022). « Politique budgétaire et croissance économique au Mali ». *International Journal of Financial Accountability, Economics, Management, and Auditing (IJFAEMA)*, vol. 4, no 6, p. 619-628.

Ouvrages

- ❖ Biales.M., Leurion R, Rivaud J-L., 2006., « L'essentiel sur l'économie ».
- ❖ François.A., Olivier F., Rémy R., 2007., « Finances publiques ». 2eme édition.p.40.
- ❖ Parkin,M., ROBIN B., BENOITE C-M., 2010., « Introduction macroéconomie moderne ». p.386.
- ❖ Patrick ARTUS, 1996., « Déficit publics : théorie de pratique », édition Economica 1996, p.8.
- ❖ Percebois.J., 1991. « L'économie des finances publiques ». p.6.

Lois

- ❖ Loi n° 2019-15 du 13 février 2019 portant loi organique du budget de l'Etat.

Documentations

- ❖ **Slaheddine.M.**, 2017. « La caisse générale de compensation ».

Sites consultés

- ❖ Site de l'OCDE : <http://www.OECD.org/>
- ❖ Site de la Banque Mondiale : <http://www.banquemondiale.org/>
- ❖ Site de la BCT : <http://www.bct.rnu.tn/>
- ❖ Site du FMI : <https://www.imf.org>
- ❖ Site du INS : <https://www.ins.tn/>
- ❖ Site du Ministère des Finances : <http://www.finances.gov.tn/>
- ❖ Site du Ministère de commerce : <https://commerce.gov.tn/>

Sites de recherches scientifiques :

- ❖ www.cairn.info
- ❖ <http://hal.archives-ouvertes.fr/>
- ❖ <http://www.researchgate.net/>
- ❖ <http://www.memoireonline.com/>
- ❖ <http://www.itceq.tn/>
- ❖ <http://www.tel.archives-ouvertes.fr/>

ANNEXES

Annexe 1 : Stationnarité des variables (test ADF)

DC :

En niveau : Avec constante

Null Hypothesis: DC has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-0.653402	0.8387
Test critical values: 1% level	-3.769597	
5% level	-3.004861	
10% level	-2.642242	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Avec constante et tendance :

Null Hypothesis: DC has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.767883	0.6854
Test critical values: 1% level	-4.440739	
5% level	-3.632896	
10% level	-3.254671	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

En première différence : Avec constante

Null Hypothesis: D(DC) has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.698310	0.0126
Test critical values: 1% level	-3.808546	
5% level	-3.020686	
10% level	-2.650413	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Avec constante et tendance :

Null Hypothesis: D(DC) has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.648204	0.0509
Test critical values: 1% level	-4.498307	
5% level	-3.658446	
10% level	-3.268973	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

DB :

En niveau : Avec constante

Null Hypothesis: DB has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-0.149669	0.9312
Test critical values: 1% level	-3.788030	
5% level	-3.012363	
10% level	-2.646119	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Avec constante et tendance :

Null Hypothesis: DB has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.547886	0.0587
Test critical values: 1% level	-4.440739	
5% level	-3.632896	
10% level	-3.254671	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

En première différence : Avec constante

Null Hypothesis: D(DB) has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-7.917238	0.0000
Test critical values: 1% level	-3.788030	
5% level	-3.012363	
10% level	-2.646119	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Avec constante et tendance :

Null Hypothesis: D(DB) has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-7.869849	0.0000
Test critical values: 1% level	-4.467895	
5% level	-3.644963	
10% level	-3.261452	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

DP :

En niveau : Avec constante

Null Hypothesis: DP has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	2.333309	0.9999
Test critical values: 1% level	-3.769597	
5% level	-3.004861	
10% level	-2.642242	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Avec constante et tendance :

Null Hypothesis: DP has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-0.995721	0.9241
Test critical values: 1% level	-4.440739	
5% level	-3.632896	
10% level	-3.254671	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

En première différence : Avec constante

Null Hypothesis: D(DP) has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.525979	0.0123
Test critical values: 1% level	-3.788030	
5% level	-3.012363	
10% level	-2.646119	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Avec constante et tendance :

Null Hypothesis: D(DP) has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.246532	0.0102
Test critical values: 1% level	-4.467895	
5% level	-3.644963	
10% level	-3.261452	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

PIB :

En niveau : Avec constante

Null Hypothesis: PIB has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 3 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.167370	0.0780
Test critical values: 1% level	-3.831511	
5% level	-3.029970	
10% level	-2.655194	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.
 Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations and may not be accurate for a sample size of 19

Avec constante et tendance :

Null Hypothesis: PIB has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.664841	0.7323
Test critical values: 1% level	-4.440739	
5% level	-3.632896	
10% level	-3.254671	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

En première différence : Avec constante

Null Hypothesis: D(PIB) has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.087944	0.0006
Test critical values: 1% level	-3.788030	
5% level	-3.012363	
10% level	-2.646119	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Avec constante et tendance :

Null Hypothesis: D(PIB) has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.084910	0.0031
Test critical values: 1% level	-4.498307	
5% level	-3.658446	
10% level	-3.268973	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Annexe 2 : Test de causalité de granger

Pairwise Granger Causality Tests

Date: 11/10/23 Time: 23:21

Sample: 2000 2022

Lags: 4

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Prob.
DB does not Granger Cause DC	19	4.44517	0.0254
DC does not Granger Cause DB		0.91167	0.4936
DP does not Granger Cause DC	19	1.20922	0.3658
DC does not Granger Cause DP		4.99253	0.0179
PIB does not Granger Cause DC	19	3.59774	0.0458
DC does not Granger Cause PIB		1.43095	0.2934
DP does not Granger Cause DB	19	0.41661	0.7932
DB does not Granger Cause DP		0.75289	0.5784
PIB does not Granger Cause DB	19	0.97179	0.4646
DB does not Granger Cause PIB		0.70883	0.6041
PIB does not Granger Cause DP	19	1.89107	0.1886
DP does not Granger Cause PIB		2.73639	0.0896

Annexe 3 : Test de cointégration

Date: 11/14/23 Time: 16:04

Sample (adjusted): 2002 2022

Included observations: 21 after adjustments

Trend assumption: Linear deterministic trend

Series: DC DB DP PIB

Lags interval (in first differences): 1 to 1

Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)

Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Trace Statistic	0.05 Critical Value	Prob.**
None *	0.851767	59.10276	47.85613	0.0031
At most 1	0.386347	19.01441	29.79707	0.4919
At most 2	0.236938	8.759577	15.49471	0.3881
At most 3	0.136453	3.080854	3.841465	0.0792

Trace test indicates 1 cointegrating eqn(s) at the 0.05 level

* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

**MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

Unrestricted Cointegration Rank Test (Maximum Eigenvalue)

Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Max-Eigen Statistic	0.05 Critical Value	Prob.**
None *	0.851767	40.08836	27.58434	0.0008
At most 1	0.386347	10.25483	21.13162	0.7204
At most 2	0.236938	5.678723	14.26460	0.6547
At most 3	0.136453	3.080854	3.841465	0.0792

Max-eigenvalue test indicates 1 cointegrating eqn(s) at the 0.05 level

* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

**MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

Annexe 4 : VECM

Vector Error Correction Estimates
 Date: 11/14/23 Time: 17:12
 Sample (adjusted): 2002 2022
 Included observations: 21 after adjustments
 Standard errors in () & t-statistics in []

Cointegrating Eq:	CointEq1			
DC(-1)	1.000000			
DB(-1)	-0.569999 (0.07753) [-7.35203]			
DP(-1)	2.036083 (0.13648) [14.9189]			
PIB(-1)	-3.932220 (0.12665) [-31.0491]			
C	19.29991			
Error Correction:	D(DC)	D(DB)	D(DP)	D(PIB)
CointEq1	-0.927666 (0.0341125) [-2.71943]	-0.492153 (0.57174) [-0.86079]	-0.189049 (0.03954) [-4.78144]	0.020406 (0.04770) [0.42781]
D(DC(-1))	0.662620 (0.30541) [2.16963]	0.548797 (0.51188) [1.07212]	0.081847 (0.03540) [2.31218]	0.005197 (0.04270) [0.12170]
D(DB(-1))	-0.070127 (0.18391) [-0.38131]	-0.789556 (0.30824) [-2.56148]	-0.082819 (0.02132) [-3.88531]	0.035528 (0.02572) [1.38161]
D(DP(-1))	-2.486661 (1.33571) [-1.86167]	-2.180983 (2.23873) [-0.97421]	0.106907 (0.15482) [0.69054]	0.093753 (0.18677) [0.50198]
D(PIB(-1))	0.783441 (2.41717) [0.32412]	-4.478083 (4.05130) [-1.10535]	-0.794349 (0.28016) [-2.83533]	0.098289 (0.33798) [0.29081]
C	0.255928 (0.23625) [1.08327]	0.643224 (0.39598) [1.62440]	0.135510 (0.02738) [4.94866]	0.056217 (0.03303) [1.70178]
R-squared	0.404199	0.370187	0.749403	0.185106
Adj. R-squared	0.205598	0.160250	0.665871	-0.086525
Sum sq. resids	1.372785	3.856364	0.018442	0.026840
S.E. equation	0.302521	0.507041	0.035064	0.042300
F-statistic	2.035237	1.763322	8.971433	0.681460
Log likelihood	-1.157062	-12.00233	44.09762	40.15747
Akaike AIC	0.681625	1.714508	-3.628345	-3.253093
Schwarz SC	0.980060	2.012943	-3.329910	-2.954658
Mean dependent	0.192641	0.111330	0.088453	0.076641
S.D. dependent	0.339419	0.553310	0.060660	0.040581

Annexe 5 : Test de normalité

VEC Residual Normality Tests

Orthogonalization: Cholesky (Lutkepohl)

Null Hypothesis: Residuals are multivariate normal

Date: 11/16/23 Time: 10:34

Sample: 2000 2022

Included observations: 21

Component	Skewness	Chi-sq	df	Prob.*
1	-0.395538	0.547577	1	0.4593
2	-0.180115	0.113546	1	0.7361
3	-0.638485	1.426820	1	0.2323
4	0.411340	0.592201	1	0.4416
Joint		2.680144	4	0.6127

Component	Kurtosis	Chi-sq	df	Prob.
1	2.902844	0.008259	1	0.9276
2	3.560852	0.275236	1	0.5998
3	3.334011	0.097618	1	0.7547
4	4.943915	3.306453	1	0.0690
Joint		3.687566	4	0.4499

Component	Jarque-Bera	df	Prob.
1	0.555837	2	0.7574
2	0.388781	2	0.8233
3	1.524438	2	0.4666
4	3.898654	2	0.1424
Joint	6.367710	8	0.6061

*Approximate p-values do not account for coefficient estimation

Annexe 6 : Fonctions de réponses impulsionnelles

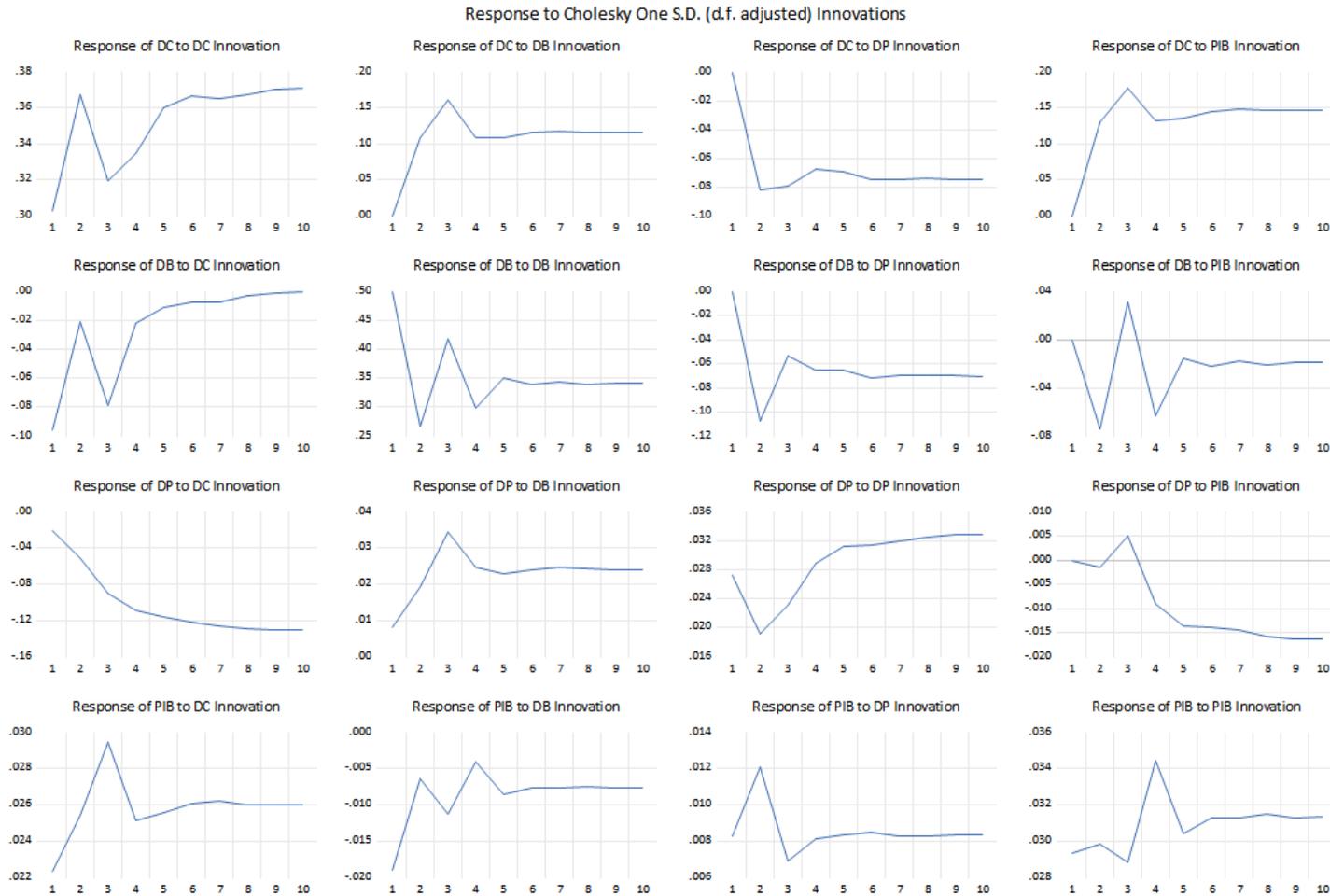


TABLE DES MATIERES

Introduction générale.....	1
Chapitre 1 : Présentation des concepts de base.....	4
Introduction	4
Section 1 : système de compensation.....	5
I. Définition et fonctionnement du système.....	5
1. Définition.....	5
2. Fonctionnement du système.....	5
II. Une étude comparative sur l'évolution des subventions au Maroc et en Algérie.....	6
1. Historique des subventions au Maroc.....	6
2. Historique des subventions en Algérie	7
III. La compensation en Tunisie.....	9
1. Historique des subventions en Tunisie.....	9
2. Rôle et fonctionnement du système de compensation.....	11
3. Les différentes composantes du système de compensation.....	11
3.1 La Caisse Générale de Compensation.....	11
3.1.1 Définition.....	11
3.1.2 Objectifs et missions de la CGC.....	12
3.2 Mécanisme de subvention de l'énergie.....	12
3.3 Mécanisme de subvention applicable au transport public.....	13
IV. Les enjeux liés au système de compensation.....	14
1. Problème de ciblage.....	14
2. La compensation des hydrocarbures.....	14
3. Inconciliabilité des objectifs de la Caisse Générale de Compensation.....	15
4. Manque d'appui institutionnel.....	15
5. La vérité des prix.....	15

6. Le commerce illicite et la contrebande.....	15
Section 2 : fondements théoriques de la soutenabilité budgétaire.....	16
I. Politique budgétaire.....	16
1. Définition et typologie des règles budgétaires.....	16
1.1 Définition.....	16
1.2 Typologie des règles budgétaires :.....	17
2. Types de la politique budgétaire.....	19
3. Orientation de la politique budgétaire.....	20
II. Ajustement budgétaire et viabilité économique.....	21
III. Politique de dépenses	23
1. Concept de dépenses publiques	23
2. Gestion des finances publiques	23
3. Elaboration d'un cadre de dépenses à moyen terme « CDMT ».....	24
3.1 Aspects institutionnels.....	24
3.2 Les Etapes du processus.....	25
IV. Aperçu théorique sur le budget, le solde budgétaire et le déficit budgétaire.....	25
1. Concepts clés sur le budget.....	25
1.1 Définition du budget	25
1.2 Structure du budget.....	26
1.3 Le processus budgétaire.....	28
1.3.1 Etape 1 : Préparation du budget de l'Etat.....	28
1.3.2 Etape 2 : l'exécution du budget de l'Etat.....	29
1.3.3 Etape 3 : contrôle d'exécution du budget de l'Etat.....	29
1.4 Classifications du budget.....	29
2. Solde budgétaire.....	30
3. Déficit budgétaire.....	30
3.1 Définition	30

3.2 Types du déficit budgétaire	31
Conclusion	32
Chapitre 2 : Analyse empirique des répercussions du système de compensation sur l'équilibre financier de l'Etat	33
Introduction.....	33
Section 1 : analyse du système de compensation et du déficit budgétaire en Tunisie.....	34
I. Système actuel de compensation en Tunisie.....	34
1. Poids des subventions sur le budget de l'Etat.....	34
2. Evolution des subventions alimentaires.....	35
3. Evolution des subventions énergétiques.....	37
4. Evolution des subventions pour le transport public.....	40
II. Le déficit budgétaire tunisien.....	41
III. Dette publique	43
IV. La croissance économique en Tunisie	44
Section 2 : Modélisation de la relation entre le système de compensation et la soutenabilité budgétaire.....	47
I. Présentation des variables, méthodologie et tests préliminaires.....	47
1. Présentation des variables.....	47
2. Méthodologie de travail.....	47
2.1 Tests préalables à l'estimation.....	47
2.2 Approche de Cointégration de Johansen et modélisation VECM.....	48
3. Tests préliminaires.....	49
3.1 Statistiques descriptives.....	49
3.2 Analyse de corrélation	50
3.3 Stationnarité des variables.....	51
II. Résultats empiriques et analyses.....	52
1. Relations d'interdépendance entre les variables.....	52

2. Modélisation VECM.....	53
3. Test de validation du modèle VECM.....	55
3.1 Stationnarité du modèle VECM.....	55
3.2 Test de normalité de Jarque-Bera.....	56
3.3 Test d'autocorrélation.....	57
4. Discussions des résultats de l'estimation.....	57
Section 3 : Réforme du système de compensation et préservation du rôle social de l'Etat ...	59
I. Expériences internationales.....	59
1. L'expérience de réforme au Mexique.....	59
2. L'expérience de réforme en Indonésie.....	59
3. L'expérience de réforme en Inde.....	60
4. L'expérience de réforme au Maroc.....	61
II. Réforme du système de compensation en Tunisie.....	62
1. Réforme du système de compensation des produits de base.....	62
1.1 Scénario 1 : ciblage et transferts directs.....	62
1.2 Scénario 2 : Maintenir la stabilité de la politique de compensation tout en apportant des ajustements.....	63
2. Réforme du système de subvention des produits énergétiques.....	64
2.1 Scénario 1 : Atteindre la transparence des prix d'ici 2025.....	64
2.2 Scénario 2 : Le concept de transfert de l'aide sociale via la facture d'électricité ...	67
Conclusion	69
Conclusion générale.....	70
Références bibliographiques.....	72
Annexes.....	75

RÉSUMÉ

Le débat autour du système de compensation en Tunisie, initialement conçu pour équilibrer l'économie nationale et promouvoir la justice sociale, est devenu au fil du temps une source de controverses et de débats portant sur sa fiabilité notamment au regard du poids qu'il occupe dans le budget de l'Etat. La présente étude vise à analyser la relation entre les dépenses de compensation et la soutenabilité budgétaire en Tunisie en se basant sur les données annuelles pour la période 2000-2022. Pour atteindre cet objectif, nous avons utilisé une approche économétrique incluant l'analyse de la cointégration et l'examen de l'existence d'une correction d'erreur vectorielle (VECM) à court et long terme. Les résultats indiquent un impact significatif et positif des dépenses de compensation sur le déficit budgétaire et le PIB. Toutefois, les résultats stylisés révèlent une charge globale de compensation excessivement élevée, mettant en péril la soutenabilité à long terme du budget de l'État. Inspirées par des expériences internationales, les propositions de réforme recommandent une transition progressive vers un modèle de compensation plus ciblé, soutenu par des économistes locaux et des institutions internationales, afin de remédier aux limites et aux conséquences d'un système de subventions généralisées.

Mots clés : système de compensation, soutenabilité budgétaire, modèle VECM, réforme.

ABSTRACT

The debate surrounding the compensation system in Tunisia, initially designed to balance the national economy and promote social justice, has over time become a source of controversy and debate, particularly regarding its reliability in relation to the share it occupies in the state budget. The present study aims to analyze the relationship between compensation expenditures and budget sustainability in Tunisia, based on annual data for the period 2000-2022. To achieve this objective, we employed an econometric approach, including cointegration analysis and examination of the existence of a Vector Error Correction Model (VECM) in the short and long term. The results indicate a significant and positive impact of compensation expenditures on the budget deficit and GDP. However, stylized results reveal an excessively high overall burden of compensation, jeopardizing the long-term sustainability of the state budget. Inspired by international experiences, reform proposals recommend a gradual transition towards a more targeted compensation model, supported by local economists and international institutions, to address the limitations and consequences of a system of widespread subsidies.

Keywords: compensation system, budgetary sustainability, VECM model, reform.